



Projet de Territoire

Contribution du CODESQY

Document ANNEXE

Juin 2017



Ce document annexe à la contribution du Codesq sur le Projet de Territoire, contient les éléments de travail détaillés élaborés par chacune des six commissions du Codesq :

- Aménagement, Urbanisme, et Logement
- Culture, Sport et Vie associative,
- Développement économique, Emploi et Formation
- Environnement, Cadre de vie et Santé
- Mobilités
- Et la commission Communication dans son rôle d'aide rédactionnelle.

Les annexes A à E contiennent les diagnostics et orientations stratégiques détaillés de chaque commission.

L'annexe F contient les plans d'actions détaillés où sont précisés les contextes, proposés des objectifs et présentés des exemples à suivre. Ces plans détaillés ont été établis par les commissions suivantes :

- Culture, Sport et Vie Associative,
- Environnement, Cadre de vie et Santé,
- Mobilité



TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE A. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Aménagement, Urbanisme, et Logement	4
I Diagnostic	5
II Axes et Orientations stratégiques proposées	12
ANNEXE B. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Culture, Sport et Vie Associative	18
I Diagnostic	19
II Axes de progrès et Orientations proposées	25
ANNEXE C. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Développement économique, Emploi et formation	28
I Méthode Appliquée	29
II Diagnostics détaillés, et Orientations par Axe	30
ANNEXE D. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Environnement, Cadre de vie et Santé	34
I Diagnostic	35
II Axes de progrès et Orientations proposés	42
ANNEXE E. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Mobilités	45
I Les enjeux en ce qui concerne la Mobilité	46
II Diagnostic détaillé	47
III Diagnostic de synthèse	50
ANNEXE F. Plans d'actions détaillés	51
I Culture, Sport et Vie Associative	52
II Environnement, Cadre de Vie et Santé	69
III Mobilité	103

Annexes à la Contribution du CODESQY

Pour le Projet de Territoire.

ANNEXE A. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Aménagement, Urbanisme, et Logement

I Diagnostic

I.1 Méthode et phases d'élaboration

I.1.1 Méthode d'élaboration

Le diagnostic établi par la commission répond à la question :

Quelle est notre appréciation de la situation de SQY ?

Les principes d'élaboration de ce diagnostic ont été les suivants :

- 1) Utilisation de la méthode dite FFOM « Forces vs Faiblesses » et « Opportunités vs Menaces », intitulé SWOT en anglais (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats), où les quatre termes FFOM doivent être compris et appliqués avec les précisions suivantes :
 - a. les forces-faiblesses sont internes à SQY,
 - b. les opportunités-menaces représentent des forces externes (autres territoires, changements de l'environnement,...).
- 2) Classement des points de diagnostic selon les trois axes retenus en assemblée plénière, à savoir :
 - a. attractivité,
 - b. identité,
 - c. et solidarité

I.1.2 Phases d'élaboration

I.1.2.1 Première phase : établissement de diagnostic détaillé

Les points de diagnostic (environ 70) ont été réunis dans un tableau et présentés en assemblée plénière du CODESQY. (Cf. tableau de diagnostic en partie I.2).

I.1.2.2 Deuxième phase : Pondération des points du diagnostic

Le travail a consisté à affecter un degré d'importance à chaque point, dans le but de sélectionner les points les plus importants et de fusionner et synthétiser ensuite ces points avec ceux des autres commissions.

Toutefois cette approche de type « ascendante » n'a pas été conduite à son terme, en raison du manque de temps.

Un extrait du tableau de pondération est montré en partie I.3.

I.1.2.3 Troisième phase : Synthétisation du Diagnostic détaillé

Le diagnostic de synthèse de la commission Aménagement est présenté en partie I.4.

Ce diagnostic de synthèse a été obtenu en appliquant une approche descendante consistant à partir d'une proposition de messages SWOT (ou FFOM) de synthèse pour :

- a) La mettre en débat, l'enrichir et parvenir à un consensus, au niveau de chaque commission d'abord puis au niveau de l'ensemble des commissions
- b) La rapprocher des points élémentaires de diagnostic pour vérification de complétude.

Cette approche n'a pas pu être suivie par toutes les commissions, ce qui a empêché de parvenir à un diagnostic de synthèse représentant l'ensemble du CODESQY.

I.2 Diagnostic détaillé de la Commission Aménagement, Urbanisme et Logement structuré selon les trois axes « attractivité, identité, et solidarité »

FORCES, en matière de :	FAIBLESSES, en matière de :
<p>Attractivité</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présence de nombreuses entreprises et de grands groupes 2. Offre culturelle et sportive importante. 3. Présence de plusieurs grands axes de transport en commun (V) 4. Dynamique de renouvellement d'immeubles d'activités. (CA) 5. Pole d'emploi important pour les zones géographiques au sud et à l'ouest. (I) 6. Ville et campagne (S) 	<p>Attractivité</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Communication : Image négative véhiculée à l'extérieur par les travailleurs non-résidents. <p>Cadre de vie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Divertissements / Distractions : offre insuffisante ; Les jeunes vont se distraire à Versailles ou Paris. 9. Commerces et lieux de rencontre : insuffisants ou en déclin dans les centres. (Exemple SQYWEST). Et aussi insuffisance de communication sur les divertissements (à part le Kiosque). 10. Vie étudiante : pas de vraie vie universitaire, il y a une université, mais pas la vie qui va avec. 11. Déséquilibres sociaux (mixité pas également répartie sur l'ensemble de SQY). <p>Transports :</p> <ol style="list-style-type: none"> 12. Transports en commun transversaux (Est –Ouest) font défaut. 13. Liaisons internes au territoire font problème (manque de ponts, de parkings, de transports en commun internes). 14. Seul le centre est bien desservi ; même la future ligne 18 passe sur la frange est du territoire. Les entreprises paient pour la ligne 18 sans la voir (et l'avoir !) <p>Logement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 15. Insuffisance de logements pour les salariés des entreprises (donc aux yeux des responsables d'entreprise). Logements trop chers pour les jeunes et parfois pour les salariés. 16. Peu de locatif privé. 17. Difficulté de devoir faire face à la densification de la petite couronne, comme tendance actuelle marquée. 18. Vieillesse d'immeubles d'entreprises. 19. Zones d'activités en général grandes, et mono fonctionnelles, au détriment de la mixité fonctionnelle incluant habitat, commerces et activités d'entreprise, importants à divers titres. 20. Pas assez de grands logements également pour les familles nombreuses. 21. Système d'accession à la propriété pour les jeunes pas adapté, au sens notamment de la probabilité de changement de lieu d'habitation de la population jeune. 22. Besoin de parcours résidentiel pour senior pas suffisamment pris en compte. 23. Pas d'aide à la rénovation d'appartements avec mise aux normes « perte d'autonomie ». 24. Une des conséquences est la sous-occupation des maisons individuelles. 25. Offre d'hébergement contre services peu développée encore.

	<p>26. Pas de résidences dédiées personnes âgées.</p> <p>Structures de Services :</p> <p>27. Insuffisance crèches inter-entreprises.</p> <p>28. Pas assez traités sous l'angle des besoins des bassins de vie.</p> <p>Urbanisme :</p> <p>29. PLU et PLD trop focalisés sur communes et l'assemblage des communes. Les bassins de vie ne sont pas abordés en tant que tels dans le PLUI.</p> <p>Pollution visuelle :</p> <p>30. Panneaux d'affichage (règlements locaux de pub à harmoniser avec image de « ville à la campagne »), lignes haute tension.</p>
<p>Identité</p> <p>31. Equilibre bâti non bâti. Espaces verts et d'eau, et géographie.</p>	<p>Identité</p> <p>32. Méconnaissance identité de St Quentin. à l'extérieur et aussi à l'intérieur au niveau des habitants et du mobilier urbain.</p> <p>33. Pas de visibilité et de marquage du périmètre de l'agglomération, et de l'appartenance de chaque commune.</p> <p>34. Pas de vrai centre-ville au niveau de Saint Quentin, pas de repère du centre de Saint Quentin.</p> <p>35. Pas d'identité qui nous différencie de Versailles pour l'extérieur.</p> <p>36. Pas de sentiments d'appartenance au territoire de SQY, mais les communes ne font rien pour.</p>
<p>Solidarité</p> <p>37. Programme ANRU</p> <p>38. Structures d'Aide à l'emploi et au recrutement existants : Cité des métiers, maison entreprise, PLIE (plan local d'insertion par l'emploi), FACE,</p>	<p>Solidarité :</p> <p>39. Fortes disparités communales (avec impact au niveau scolaire, accès à la culture, etc.)</p> <p>40. Parcours résidentiel incomplet (ex : manque grands logements sociaux). Actuellement accent mis sur le nombre des logements sans lien avec la surface des logements. (d'où déséquilibre par rapport à la demande).</p> <p>41. Insuffisance ou absence de prise en compte de dispositions PMR dans les infrastructures de transports et dans les règles de conduite (code de la rue ?).</p>
<p>Autres</p> <p>42. SQY :</p> <p>43. Porte d'entrée vers Paris</p> <p>44. Ouverture vers la Normandie, et l'axe Seine en partie.</p> <p>45. Ouverture vers la nature</p>	<p>Autres</p> <p>46. Présence de la N10 et triage de Trappes</p> <p>47. Parties du territoire restées coupées des gares et centres de SQY.</p> <p>48. Plus de syndicat d'initiative / office du tourisme.</p> <p>49. Pas assez d'ouverture sur l'extérieur.</p>
<p>OPPORTUNITES</p>	<p>MENACES</p>
<p>Attractivité</p> <p>50. Présence de plusieurs zones à reconvertir / urbaniser.</p> <p>51. (Exemple zone ancienne gare triage Trappes</p>	<p>Attractivité</p> <p>52. Destruction de l'environnement vert.</p> <p>53. Risque diminution et effacement de la mixité sociale. (Tenir compte des différences d'accroissement démographique par zones)</p> <p>54. Interrogations sur le devenir de certaines zones (friches industrielles, ou espaces inutilisés)</p>

	<p>55. Retard de mise aux normes d'immeubles d'activité, accentué par l'intégration des cinq communes, avec effet de fuite d'entreprises, ou frein pour l'arrivée de nouvelles entreprises cherchant à s'implanter.</p> <p>56. Risque de devenir une cité-dortoir ?</p>
<p>Identité</p> <p>57. Équipements et évènements sportifs au niveau international</p>	<p>Identité</p> <p>58. Ambiguïté sur le nom de l'agglo St Quentin.</p>
<p>Solidarité</p> <p>59. Dans la démarche de renouvellement urbain, prévoir quelques maisons de santé, dont une importante et des satellites.</p> <p>60. Les retombées de la Ryder Cup vont-elles profiter aux habitants "moyens"</p>	<p>Solidarité</p> <p>61. Médical : apparition de désertification médicale et paramédicale.</p>
<p>Autres</p> <p>62. Réseaux de chemins et pistes cyclables bien présents à l'échelle communale. Pourrait être étendu pour en faire un réseau saint-quentinois de chemins et pistes cyclables.</p> <p>63. PNR : proximité du PNR, chance et opportunité pour cyclotourisme, randonnée, footing, etc.</p>	<p>Autres</p> <p>64. L'OIN fait peu état de SQY : risque de déséquilibre au sein du développement du plateau de Saclay, au profit de la zone centrale Orsay, Massy, etc..</p> <p>65. Chemins et pistes cyclables menacés de disparition.</p>



I.3 Pondération des points du diagnostic détaillé (extrait)

Ce tableau ci-dessous présente un extrait du classement des 64 points par pondération d'importance.

Poi nt	SWOT	Qualités cibles	Domaine	Rubrique_	Points de diagnostic (issus du tableau commission aménagement présenté en plénière du 4 février)	Importa nce
1	FORCES	Attractivité	DevCo	entreprises	Présence de nombreuses entreprises et de grands groupes	3
2	FORCES	Attractivité	culture Sports	culture	Offre culturelle et sportive importante .	3
3	FORCES	Attractivité	reseau viaire	reseau viaire	Présence de plusieurs grands axes de transport en commun (V)	2
4	FORCES	Attractivité	Urbanisme	urbanisme	Dynamique de renouvellement d'immeubles d'activités. (CA)	1
5	FORCES	Attractivité	emploi	emploi	Pole d'emploi important pour les zones géographiques au sud et à l'ouest. (I)	2
6	FORCES	Attractivité	Environnement/ cadre de vie	Environnement/ cadre de vie	Ville et campagne (S)	2
7	FORCES	Identité	Environnement/ cadre de vie	Environnement/ cadre de vie	Equilibre bâti non bâti. Espaces verts et d'eau, et géographie.	1
8	FORCES	Solidarité	logement	Plan dev	Programme ANRU	1
9	FORCES	Solidarité	emploi / Formation	position geograpique	Structures d'Aide à l'emploi et au recrutement existants : Cité des métiers, maison entreprise, PLIE (plan local d'insertion par l'emploi), FACE,	1
10	FORCES	Autres	DevCo	position geograpique	SQY Porte d'entrée vers Paris	1
11	FORCES	Autres	DevCo	position geograpique	Ouverture vers la Normandie, et l'axe Seine en partie.	1
12	FORCES	Autres	Environnement/ cadre de vie	position geograpique	Ouverture vers la nature	1
13	OPPORTUNI TES	Attractivité	Urbanisme	urbanisme	Présence de plusieurs zones à reconverter / urbaniser.	3
14	OPPORTUNI TES	Identité	sports	cadre de vie	Équipements et évènements sportifs au niveau international	2
15	OPPORTUNI TES	Solidarité	santé	medical handicap santé	Dans la démarche de renouvellement urbain, prévoir quelques maisons de santé, dont une importante et des satellites.	2
16	OPPORTUNI TES	Solidarité	DevCo	Patrimoine Tourisme	Les retombées de la Ryder Cup vont-elles profiter aux habitants "moyens"	1
17	OPPORTUNI TES	Autres	reseau viaire	reseau viaire	Réseaux de chemins et pistes cyclables bien présents à l'échelle communale. Pourrait être étendu pour en faire un réseau saint-quentinois de chemins et pistes cyclables.	2
18	OPPORTUNI TES	Autres	sports	Environnement/ cadre de vie	PNR : proximité du PNR, chance et opportunité pour cyclotourisme, randonnée, footing, etc.	1
19	FAIBLESSES	Attractivité	Communication :	cadre de vie	Communication : Image négative véhiculée à l'extérieur par les travailleurs non-résidents.	2
21	FAIBLESSES	Attractivité	loisirs	cadre de vie	Divertissements / Distractions : offre insuffisante ; Les jeunes vont se distraire à Versailles ou Paris.	3
22	FAIBLESSES	Attractivité	Cadre de vie	cadre de vie	Commerces et lieux de rencontre : insuffisants ou en déclin dans les centres. (Exemple SQYWEST). Et aussi insuffisance de communication sur les divertissements (à part le Kiosque).	3
23	FAIBLESSES	Attractivité	Cadre de vie	cadre de vie	Vie étudiante : pas de vraie vie universitaire, il y a une université, mais pas la vie qui va avec.	3
24	FAIBLESSES	Attractivité	Cadre de vie	population	Déséquilibres sociaux (mixité pas également répartie sur l'ensemble de SQY).	2
25	FAIBLESSES	Attractivité	Transports	transports	Transports en commun transversaux (Est –Ouest) font défaut.	3
26	FAIBLESSES	Attractivité	Transports	transports	Liaisons internes au territoire font problème (manque de ponts, de parkings, de transports en commun internes).	3
27	FAIBLESSES	Attractivité	Transports	transports	Seul le centre est bien desservi ; même la future ligne 18 passe sur la frange est du territoire. Les entreprises paient pour la ligne 18 sans la voir (et l'avoir !)	2
28	FAIBLESSES	Attractivité	Logement	logement	Insuffisance de logements pour les salariés des entreprises (donc aux yeux des responsables d'entreprise). Logements trop chers pour les jeunes et parfois pour les salariés.	3

I.4 Diagnostic de synthèse de la Commission Aménagement, Urbanisme et Logement

Forces

1. Cadre de vie de qualité, selon des critères résidentiels (« ville à la campagne »), accès au PNR, à préserver.
2. Pôle économique important et diversifié, structures d'aide à l'emploi, au recrutement, et à l'insertion.
3. Etablissements d'enseignement supérieur (UVSQ, Estaca,...)
4. Pôle commercial régional
5. Réseau de TC urbains développé (SQYbus)
6. Equipements culturels et sportifs nationaux (scène nationale, golf, vélodrome), réseau de lecture publique communautaire
7. Tissu associatif et dynamique au niveau des communes
8. Services à la population de qualité.
9. Infrastructures de santé (IPS, MGEN, Gérondicap, Charcot, HPOP,...)
10. Plan de développement durable existant (mais peu visible et mobilisateur)
11. Potentiel fiscal élevé mais avec de grandes disparités.
12. Administration communautaire expérimentée (héritage ville nouvelle)

Faiblesses

13. Ville étalée, urbanisme dispersé, coupure ferroviaire, PLU non coordonnés, pas de vrai centre-ville, pas de marquage du périmètre de l'agglomération.
14. Image floue (ancienne ville nouvelle, près de Versailles) il manque un sentiment d'appartenance au territoire pour tous les habitants, les entreprises, les salariés, les acteurs locaux.
15. Population en diminution (-2% de 2009 à 2013), encore jeune mais vieillissante
16. Grandes disparités communales en matière de qualifications, formations, revenus, chômage, logements, mixité sociale, accès aux services et à la culture.
17. Quasi plafonnement de l'emploi depuis 2009 (au moins)
18. Immobilier d'entreprise vieillissant (programmes existants de réhabilitation ou déconstruction/reconstruction)
19. Insuffisance des infrastructures et services de mobilité externes (SQY – Ile-de-France) et intra-SQY (infrastructures de franchissements de la coupure ferroviaire, réseau de bus, pistes cyclables) seul le centre est bien desservi.
20. Insuffisance d'animation, de vie étudiante, de vie nocturne, pas de syndicat d'initiative/office du tourisme
21. Vie associative insuffisamment développée au niveau communautaire
22. Risques de désertification médicale pour soins de 1^{er} recours (comme partout...) absence de prise en compte de disposition PMR dans les transports
23. Endettement élevé
24. SQY agglomération de taille modeste en grande couronne
25. Commerces et lieux de rencontre insuffisant ou en déclin dans les centres et insuffisance de communication sur les divertissements.
26. Insuffisance de logements, pas en adéquation avec les différents types de population, concerne toutes les tranches d'âge, (location, acquisition, résidences dédiées personnes âgées, hébergement contre service, PMR)

	<p>27. Zones d'activités trop grandes et mono fonctionnelles</p> <p>28. Insuffisance de services aux entreprises et aux salariés.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <p>29. Insérer pleinement SQY dans le projet Paris-Saclay</p> <p>30. Développer les actions Développement Durable, économie de proximité Ville-campagne, ANRU, circulations douces.</p> <p>31. Transition énergétique</p> <p>32. Transition numérique, smart city, nouvelles mobilités,...</p> <p>33. Présence de zones à reconverter et à urbaniser.</p> <p>34. Développements d'évènements sportifs et culturels de niveaux nationaux et internationaux, participer aux grands évènements à venir</p>	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <p>35. Projet Paris-Saclay ambitieux, dynamique, très visible et non tourné vers SQY. L'OIN fait peu état de SQY .</p> <p>36. SQY peu considérée dans les projets de la Région (SDRIF).</p> <p>37. Pas/peu de projets de transport régionaux pour SQY (hors ligne 18 qui ne dessert que l'Est de SQY)</p> <p>38. Risque pour SQY de devenir un territoire « dortoir ».</p>



II Axes et Orientations stratégiques proposées

II.1 Méthode

Le travail de la phase de définition des axes et orientations stratégiques (dans la démarche de l'agglomération), a consisté en un exercice de « remue-méninges » pour discuter et formuler notre vision pour SQY à court et long terme :

- Quel développement ?
- Quelles transformations ?
- Quel positionnement dans l'Ile-de-France dans ce futur ?

Les membres du CODESQY n'étant pas censés jouer le rôle d'experts bis, une méthode simple a été suivie, à savoir, partir du « global ressenti » (nos envies, notre vision à long terme) pour en déduire les grandes ambitions que les membres souhaitent voir pris en compte par le projet de territoire.

II.2 Axes stratégiques

Identification d'axes en version préliminaire, lors d'ateliers de travail CODESQY

Dans un premier temps les axes et orientations ont été présentés et débattus en ateliers tenus à l'occasion d'une assemblée plénière.

L'axe proposé par la commission Aménagement a été le suivant :

Mettre en œuvre les aménagements, le logement et l'urbanisme, pour permettre le développement économique et le bien-être des travailleurs et habitants, et des utilisateurs et des entreprises

Axes détaillés par Yves Fouchet

Suite aux discussions et travail en ateliers, une définition d'axes structurée a été proposée par Yves Fouchet, en quatre axes. Cette définition a été adoptée comme base pour l'élaboration des orientations stratégiques :

II.3 Orientations stratégiques

Orientations proposées par la Commission Aménagement, suite aux travaux des ateliers de plénière

La commission a établi et proposé les orientations suivantes :

- 1) Assurer la cadence et la qualité en termes de :
 - Création de nouveaux logements selon le PLH, adaptés aux tranches d'âge et aux parcours résidentiels
 - Transformation/ Restauration de logements existants (transformer un certain nombre d'habitations individuelles ou de parcelles vides en petits immeubles d'habitation et locaux commerciaux)
 - Création / extension des surfaces de commerces et de lieux de rencontre et de loisirs
- 2) Revoir et développer les PLU, PLUi, PLD, et les CDT, afin de faire correspondre l'urbanisation aux critères de développement économique et aux critères de qualité de bien-être et d'environnement des travailleurs et habitants à SQY, et aux critères de densification en fonction des ilots de densification possibles
- 3) Désenclaver les parties du territoire en créant des voies de communications transversales Est-Ouest, et en assurant une connexion viaire entre les différentes gares (dont la gare de métro L18, avec Trappes et Montigny)
- 4) Améliorer l'identité visuelle de SQY en
 - sélectionnant parmi les ouvrages d'art ou bâtiments à créer, un ou plusieurs qui pourraient représenter cette identité
 - signaler et uniformiser les signaux et panneaux d'entrées de ville, et les RLP (règlements locaux de publicité)



Rattachement des orientations aux points de diagnostic de synthèse

Afin de faciliter la phase suivante de définition des actions, la Commission Aménagement a établi le lien entre les points de diagnostic et les orientations proposées, selon le tableau ci-dessous :

Domaine / Thème	Sous-domaine	Description du point de diag	Titre orientation	Description orientation
N° de point de diag	FFOM			
Infrastructures et cadre de vie	Général		Retoucher et faire évoluer l'urbanisme actuel	
1	Fo	Cadre de vie de qualité, selon des critères résidentiels (« ville à la campagne »), accès au PNR, à préserver.		
13	Fs	Ville étalée, urbanisme dispersé, coupure ferroviaire, PLU non coordonnés, pas de vrai centre-ville, pas de marquage du périmètre de l'agglo.		
27	Fs	Zones d'activités trop grandes et mono fonctionnelles		
33	Op	Présence de zones à reconvertir et à urbaniser.		
	Mobilité		Désenclaver transversalement et entre les lignes de transport	
				Désenclaver les parties du territoire en créant des voies de communications transversales Est-Ouest, et en assurant une connexion viaire entre les différentes gares (dont la gare de métro L18, avec Trappes et Montigny)
37	Fs	Pas/peu de projets de transport régionaux pour SQY (hors ligne 18 qui ne dessert que l'Est de SQY)		
5	Fo	Réseau de TC urbains développé (SQYbus)		
19	Fs	Insuffisance des infrastructures et services de mobilité externes (SQY – Ile-de-France) et intra-SQY (infrastructures de franchissements de la coupure ferroviaire, réseau de bus, pistes cyclables) seul le centre est bien desservi.		
	Infrastructures		Assurer la cadence et la qualité de logements et d'aménagement en termes de :	
				Création de nouveaux logements selon le PLH, adaptés aux tranches d'âge et aux parcours résidentiels

Domaine / Thème	Sous-domaine	Description du point de diag	Titre orientation	Description orientation
N° de point de diag	FFOM			
				Transformation/ Restauration de logements existants (transformer un certain nombre d'habitations individuelles ou de parcelles vides en petits immeubles d'habitation et locaux commerciaux)
				Création / extension des surfaces de commerces et de lieux de rencontre et de loisirs
16	Fs	Grandes disparités communales en matière de qualifications, formations, revenus, chômage, logements, mixité sociale, accès aux services et à la culture.		
25	Fs	Commerces et lieux de rencontre insuffisant ou en déclin dans les centres et insuffisance de communication sur les divertissements.		
4	Fo	Pôle commercial régional		
26	Fs	Insuffisance de logements, pas en adéquation avec les différents types de population, concerne toutes les tranches d'âge, (location, acquisition, résidences dédiées personnes âgées, hébergement contre service, PMR)		
9	Fo	Infrastructures de santé (IPS, MGEN, Gérondiscap, Charcot, HPOP,...)		
6	Fo	Equipements culturels et sportifs nationaux (scène nationale, golf, vélodrome), réseau de lecture publique communautaire		
18	Fs	Immobilier d'entreprise vieillissant (programmes existants de réhabilitation ou déconstruction/reconstruction)		
	Programmation		Réviser les plans de développement de la ville pour satisfaire les nouveaux besoins	
				Revoir et développer les PLU, PLUi, PLD, et les CDT, afin de faire correspondre l'urbanisation aux critères de développement économique et aux critères de qualité de bien-être et d'environnement des travailleurs et habitants à SQY, et aux critères de densification en fonction des îlots de densification possibles
10	Fo	Plan de développement durable existant (mais peu visible et mobilisateur)		
30	Op	Développer les actions Développement Durable, économie de proximité Ville-campagne,..., ANRU, circulations douces.		
38	Me	Risque pour SQY de devenir un territoire « dortoir ».		
29	Op	Insérer pleinement SQY dans le projet Paris-Saclay		
31	Op	Transition énergétique		
32	Op	Transition numérique, smart city, nouvelles mobilités,...		

Domaine / Thème	Sous-domaine	Description du point de diag	Titre orientation	Description orientation
N° de point de diag	FFOM			
Identité			Améliorer l'identité visuelle de SQY	
				en sélectionnant parmi les ouvrages d'art ou bâtiments à créer, un ou plusieurs qui pourraient représenter cette identité
				en signalant et uniformiser les signaux et panneaux d'entrées de ville, et les RLP (reglements locaux de publicité)
14	Fs	Image floue (ancienne ville nouvelle, près de Versailles, ...) il manque un sentiment d'appartenance au territoire pour tous les habitants, les entreprises, les salariés, les acteurs locaux.		
35	Me	Projet Paris-Saclay ambitieux, dynamique, très visible et non tourné vers SQY. L'OIN fait peu état de SQY .		
36	Me	SQY peu considérée dans les projets de la Région (SDRIF).		
24	Fs	SQY agglomération de taille modeste en grande couronne		
29	Op	Insérer pleinement SQY dans le projet Paris-Saclay		
38	Me	Risque pour SQY de devenir un territoire « dortoir ».		
34	Op	Développements d'évènements sportifs et culturels de niveaux nationaux et internationaux, participer aux grands évènements à venir		



II.4 Orientations finalisées

Les différentes commissions ayant chacune produit un certain nombre d'orientations, et l'objectif donné par la présidence du CODESQY ayant été de donner à la contribution du CODESQY un contenu synthétique, un comité de rédaction a été désigné et sa mission a été de synthétiser les orientations et de les rédiger en les rapportant à chacun des quatre axes définis.

Ces orientations qu'on retrouve dans la contribution, (parfois fusionnées avec des orientations rattachables aux domaines des autres commissions), sont les suivantes :

1. Urbanisation répondant à la demande en logements adaptés aux tranches d'âge et à leurs parcours résidentiels, avec une attention particulière donnée aux jeunes, et privilégiant la mixité fonctionnelle dans les quartiers, en y mêlant habitat, activités professionnelles et sociales, commerces de proximité, lieux de rencontres (bars, etc.), suivant des critères de lutte contre l'étalement urbain et d'équipements (PMR, réseau câblé, ...) redéfinis en fonction de ces besoins ;
2. Renforcement de l'identité de SQY, basé sur un code de communication, à travers la signalétique de l'agglomération, de nouvelles œuvres d'art ou bâtiments remarquables, et les médias, afin de contribuer à développer le sentiment d'appartenance à SQY et à attirer le public régional, national et international ;
3. Encourager la reconversion des friches industrielles, mutations et modernisation des parcs anciens d'activités, notamment par le biais d'actions foncières ;
4. Favoriser le renforcement de l'infrastructure médicale et d'hébergements spécialisés, notamment par le biais des PLU, pour combler des manques criants (jeunes handicapés, autisme, polyhandicapés) et le vieillissement de la population (EHPAD, maintien à domicile, ...) afin d'offrir une solution de « prise en charge » ou d'accompagnement à tous quel que soit son âge, sa position sociale, son quartier et sa problématique ;



Annexes à la Contribution du CODESQY

Pour le Projet de Territoire.

ANNEXE B. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Culture, Sport et Vie Associative



I Diagnostic

I.2 SWOT : COMMISSION CULTURE

Forces	Faiblesses
<p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour 75% des sqinois la culture occupe une place importante (7) <p>Offre culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none">• Importante et variée (Cinémas, théâtre, spectacles, animations locales, médiathèque)• Coopération pour l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)• KIOSQ, Portail culture et loisir <p>Des lieux et des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombreux établissements SQY et communaux• Un patrimoine ancien et contemporain significatif• Un réseau de médiathèques important, reparté sur communes avec gestion centralisée au niveau SQY <p>Événements culturels :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombreux et répartis	<p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tous publics ? (Âge, centre d'intérêt ?)• Des laissés-pour-compte ? (Âge, statut social, ...)• Méconnaissance locale de certaines disciplines qui rayonnent hors SQY : impro de Trappes, Hip-Hop, ...) <p>Offre culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none">• Richesse et variété connue de tous les habitants ? Mixité du public ? Tarification attractive pour tous les publics ?• Ne répond pas aux attentes des 20/30 ans, les étudiants se plaignent de l'absence de vie nocturne (plus large que culture mais !),• Mutualisation des spectacles ?• Trop peu d'actions pour l'EAC,• Peu de spectacles associatifs ou petits établissements sur KIOSQ,• Manque d'animation urbaine, spectacles de rue <p>Des lieux et des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Répartition sur le territoire ?• Patrimoine méconnu <p>Événements culturels :</p> <ul style="list-style-type: none">• Publicité insuffisante ou canaux de diffusion trop restreints• Moteur de recherche KIOSQ limité : recherche par date ? salle ?

Opportunités

Public :

- La culture favorise le « vivre ensemble »

Offre culturelle :

- Gros potentiel de développement de l'EAC en milieu scolaire pour miser sur la jeunesse (toucher les jeunes et les parents)
- Médiathèque : utilisation de nouvelles techniques ? lecture publique ?

Des lieux et des acteurs :

- L'élargissement à 12 communes, occasion pour mutualiser
- Ouverture de lieux existants et des écoles (chant, musique)

Événements culturels :

- Élargissement rayonnement hors agglomération,
- Davantage d'appel aux associations pour Activités Périscolaires (TAP / NAP)

Menaces

Public :

- Des laissés-pour-compte ?

Offre culturelle :

- Les laissés-pour-compte, le cas échéant

Des lieux et des acteurs :

- Accès à des lieux de répétition et de représentation insuffisant pour certaines associations (théâtre, musique, ...)

Événements culturels :

-

<p>FORCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attractivité <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour 75% SQYnois la culture occupe une place importante • Identité <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelques lieux emblématiques : Théâtre, Coluche, Merise, Vélodrome • Solidarité <ul style="list-style-type: none"> ○ Le réseau de médiathèques est une brique solide • Autres 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attractivité <ul style="list-style-type: none"> ○ Tous les SQYnois n’y trouvent pas ce qu’ils attendent • Identité <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas de phare identitaire partagé entre tous • Solidarité <ul style="list-style-type: none"> ○ Manque d’efficacité de la culture pour solidariser les citoyens • Autres
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attractivité <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation du patrimoine • Identité <ul style="list-style-type: none"> ○ Profiter de l’extension à 12 pour se créer une identité culturelle forte, ambitieuse en termes de rayonnement et d’objectif • Solidarité <ul style="list-style-type: none"> ○ Gros potentiel de développement pour l’EAC (Éducation Artistique et Culturelle) en milieu scolaire ○ La culture pourrait contribuer davantage à l’épanouissement de tous les SQYnois et à la solidarité entre générations et territoires 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attractivité <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs de la mission pour la culture : élitisme ? vivre ensemble ? • Identité <ul style="list-style-type: none"> ○ La richesse culturelle de chaque commune ne facilite pas l’identité SQY • Solidarité <ul style="list-style-type: none"> ○ Des laissés-pour-compte ○ Manque de solidarité entre communes pour travailler à l’épanouissement de tous les SQYnois



SWOT : COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Forces	Faiblesses
<p>Tissu associatif :</p> <ul style="list-style-type: none">• Important : 2344 associations sur 12 communes, dont 300 sportives• 182 créées en 2015• 250 associations soutenues par SQY• Enquête 2013 sur Vie Associative riche en enseignement sur les associations, leurs membres, leurs difficultés, ... <p>Soutien aux associations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un guichet unique SQY « vie associative » créé en Janvier 2015• Locaux et soutiens fournis par communes• Critérisation des subventions aux associations SQY en place depuis cette année• Organisations de formations <p>Événements :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombreuses journées des associations ouvertes à tous• SQY fait partie de réseaux nationaux (fédération, CRIB, BGE, ...)	<p>Tissu associatif :</p> <ul style="list-style-type: none">• Richesse méconnue de beaucoup de squinois• Couverture thématique ? Animation jeunesse ?• Données de l'enquête 2013 ont besoin d'être mises à jour,• Centres associatifs fermés durant les congés• Coopération / coordination entre niveaux commune et SQY insuffisant• Manque de communication entre les associations (fédération ?)• Peu d'accès aux associations pour les habitants d'une autre commune <p>Soutien aux associations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Guichet unique méconnu des associations• Missions du Guichet Unique ??• Informations des adhérents et C.A insuffisante : Outils informatiques pas adaptés ?• Pas de coordination associations sur périmètre de l'agglomération• Lieux pour associations insuffisants et/ou accès trop limités ? <p>Événements :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas de coordination journée des associations• Richesse des réseaux nationaux non connue des associations• Pas d'évènement ni de lieu emblématique de la vie associative SQY

Opportunités

Tissu associatif :

- Possibilité de décupler ce tissu par meilleure collaboration coordination : travail d'équipe !
- Compléter connaissance par cartographie spatiale et thématique
- Enrichir l'annuaire avec informations sur associations, lien site Web, adresse mail, ...

Soutien aux associations :

- Élargissement à 12 permet de se poser les questions de moyens et couverture thématique et clarifier périmètre SQY-Communes
- Base de données intervenants (danse, chant, anglais, ...) et locaux (surtout locaux spécialisés)
- Mutualisation des intervenants (profs, par ex.), voire de leur paie (CRIB ?)
- Ouverture locaux d'une commune à association d'une autre commune
- Mise en place d'une plateforme informatique pour Guichet Unique semble être un besoin et une opportunité pour répondre à attente information, mutualisation voire fédération

Événements :

- Création d'un agenda en ligne des évènements de chaque association
- Création d'un événement annuel et d'un lieu SQY fédérateur et emblématique de la vie associative (avec médiatisation)
- Ryder Cup, Paris 2024 ?

Menaces

Tissu associatif :

- Menace sur bénévolat et relève des « bureaux ou conseils d'administration » vieillissants
- Règles de collaborations / contributions communes % SQY méconnues
(Subventions, disponibilités moyens, ...)
- Tarification selon la commune avec parfois énorme différence

Soutien aux associations :

- Réduction des subventions conséquence de la crise
- Risque de perdre de vue la diversité des communes
- Pénurie de locaux conduit à des délais de réservation difficile à gérer (1 an à l'avance !)
- Des établissements fermés (suppression d'évènements et perte de lieux pour les associations)

Événements :

- Concurrence entre communes et entre associations,

En synthèse :

- la richesse de l'offre associative / la méconnaissance de cette offre (manque d'information) / la dispersion de cette offre qui nuit à son efficacité ; certaines offres gagneraient à se regrouper pour atteindre une taille viable, et optimiser l'utilisation des moyens (matériels et humains)
- un équilibre est à trouver entre les avantages de la proximité (actuellement gestion communale de l'essentiel des associations) et l'optimisation de la gestion des moyens
- la vie associative est actuellement très riche, mais fortement menacée par la perte progressive de la notion de bénévolat, surtout dans les générations montantes
- l'intégration souvent difficile de certaines parties de la population

PERIMETRE COMMISSION CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE :

Nous n'avons pas traité dans cette commission :

- Les équipements sportifs et de loisirs,
- Les services écosystémiques

Qui sont dans le même chapitre II 6 du document de pré-diagnostic du Projet de Territoire que nos thèmes.

Culture, Sport et Vie Associative

Axe stratégique

Axe 1 : Renforcer l'attractivité du territoire, construire une nouvelle cohésion entre communes, habitants, quartiers, générations, entreprises, et les communautés voisines en s'appuyant sur la dynamique de la vie associative, sportive et le monde culturel.

Condition de succès : volonté politique des élus pour définir une répartition intelligente des rôles et responsabilités entre C.A., communes et associations.

Orientation 1 : Faciliter la vie des associations et redynamiser la notion de volontariat en améliorant :

- **La communication au sein du monde associatif et culturel,**
- **La connaissance et l'information du public,**
- **La mise à disposition / partages des moyens de la collectivité : locaux, ressources, support aux bénévoles (réseau, formations,) ...**
- **L'efficacité des associations par le partage, le regroupement ou la fédération,**
- **Ouvrir la culture et l'accès aux associations pour les non-résidents travaillant sur SQY (communication et information notamment)**

Orientation 2 : Valoriser le territoire en sollicitant les associations pour mettre en place des événements ou projets :

- **Journée / Week-End de fête annuelle d'animation de SQY fédératrice des communes et valorisante pour les associations,**
- **Événement culturel régional voire national démontrant le dynamisme de la vie culturelle et associative,**
- **La commune du mois : pour chacun des 12 mois de l'année mettre une de nos 12 communes en exergue : ses lieux, ses habitants, ses associations, ses entreprises, ...**
- **Mise à disposition de lieux emblématiques de SQY pour les activités proposées au public (Théâtre, Vélodrome, Ile aux loisirs, ...) et favoriser, valoriser la production et le développement de ces associations ambitieuses,**
- **Confier à des groupements d'associations des missions d'intérêt général : ex. Développement de l'agriculture locale, Valorisation de lieux Saint-Quentinois insuffisamment valorisés,**
- **Profiter des aménagements de nouveaux quartiers, de friches industrielles, ... pour créer des lieux communautaires pour l'animation par les associations,**

Orientation 3 : Déléguer aux associations l'animation des espaces publics et des services pouvant impliquer la population : festivités, repas, logement, ... lors des grands événements Ryder Cup, Paris 2024, ...

Orientation 4 : Valoriser les infrastructures sportives et de plein air (Golf national, Vélodrome, Ile de loisirs, la Revanche, ...) pour renforcer l'attractivité du territoire et l'identité partagée de SQY

[Ce domaine n'a pas été couvert faute de temps et d'information](#)

Orientation 5 : Agir pour le « Vivre ensemble » en facilitant le déploiement d'associations :

- **D'aides aux populations défavorisées et de préventions contre les menaces d'isolement voire de radicalisation,**
- **Favoriser l'accès à tous pour toutes les activités culturelles et sportives à l'aide de tarifications appropriées : « pass » culturel, forfait annuel jeunes, tarification unique pour les Saint-Quentinois, ...**
- **Qui souhaitent contribuer aux EAC (Education Artistique et Culturelle) et Activités Périscolaires**
- **Culturelles désireuses d'offrir leurs créations aux SQYnois mais qui se heurtent aujourd'hui à une culture institutionnelle trop exclusive**
- **Désireuses de développer des projets de solidarité inter-génération et intercommunale**

Annexes à la Contribution du CODESQY

Pour le Projet de Territoire.

ANNEXE C. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Développement économique, Emploi et formation



I Méthode Appliquée

Axes :

Le diagnostic détaillé a été établi par la **Commission Développement économique et Emploi** selon les trois axes suivants :

AXE 1 : ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES ET DE L'URBANISME AUX CRITERES D'ATTRACTIVITE PRIVILEGIES PAR LES INVESTISSEURS ET HABITANTS POTENTIELS

AXE 2 : SOUTIEN D'UN ENSEIGNEMENT FACILITANT TERRITORIALISATION ET REINDUSTRIALISATION DE L'EMPLOI SUR LES BASES DE SES ATOUTS

AXE 3 : PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LES ACTIVITES D'AVENIR GENERATRICES D'EMPLOIS DURABLES QUI FONT L'IDENTITE DE SQY

Diagnostic

Chaque diagnostic détaillé a été établi par la commission selon le type type FFOM / SWOT.

À chaque thème ou domaine est associé une couleur, pour faciliter le repérage des éléments de diagnostic d'un même thème se retrouvant présent dans le tableau.

La légende des couleurs est indiqué au bas de chaque page.

Orientations proposées

En relation avec ces diagnostics détaillés, ont été définis des orientations, à savoir des besoins d'évolution et de changement pour répondre aux enjeux et objectifs du territoire.

Le code couleur utilisé pour indiquer les différents sujets est également appliqué dans les orientations.

Légende : Repérage des domaines par l'emploi de couleurs

La légende au bas de chaque page précise la couleur attribuée aux différents domaines impliqués dans l'étude du diagnostic et des orientations de l'axe concerné

II Diagnostics détaillés, et Orientations par Axe

Dans les trois pages suivantes, chaque Axe fait l'objet d'une page, où sont disposés les éléments suivants :

- 1) Diagnostic : le diagnostic, établi sous la forme de FFOM / SWOT, est contenu dans le tableau en haut de page. Les différentes couleurs des points de diagnostic représentent les différents domaines de rattachement, comme indiqué dans la légende au bas de chaque page.
- 2) Orientations proposées : Les orientations sont différenciées par leurs couleurs, se référant à la même légende que pour les éléments de diagnostic
- 3) Légende : la légende précise la couleur attribuée aux différents domaines impliqués dans l'étude du diagnostic et des orientations de l'axe concerné.

AXE 1

ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES ET DE L'URBANISME AUX CRITERES D'ATTRACTIVITE PRIVILEGIES PAR LES INVESTISSEURS ET HABITANTS POTENTIELS

FORCES	FAIBLESSES
situation géo. favorable, pôle d'échanges avec l'Ouest + ouverture maritime	
Présence de grandes sociétés à vocation internationale	faible nombre de PME industrielles et de services sur le Territoire
Site mobilisateur des innovations grâce aux nombreux groupes présents	pas d'offre locaux artis . 100- 300 m ² , peu d'offres d'espaces modulables
soutien-accompagnement des entreprises (incubateur, maison de l'entreprise)	pépinières d'entreprises en nombre insuffisant et à moderniser
réseau de bus dense et ouvert sur l'extérieur territoire	bus: manque de fréquence et d'accessibilité pour les sites professionnels
Plan de construction de 1000 logements par an	liaisons intercommunales auto entrée-sortie agglo à fluidifier
	liaisons douces à homogénéiser, sécuriser et interconnecter
	immobilier non adapté aux économies d'énergie
envergure régionale de grands sites commerciaux générateurs d'emplois	centre commerciaux d'attractivité inégale selon les sites
	Le manque d'animation attire les jeunes vers la capitale
OPPORTUNITES	MENACES
friches industrielles disponibles pour activités de production novatrices	développement non coordonné des structures accueil avec P-Saclay et Satory
encourager les mutations pour rénovation du bâti en zone d'activités	risque de hausse des prix de l'habitat par rareté des terrains constructibles
pépinières à rénover/créer pour faciliter développement des start up	urbanisme dispersé : difficulté des commerces de proximité à se maintenir
inciter au développement de l'organisation multimodale des transports	Risques négatifs sur l'installation et l'emploi faute de performance de la fibre;

ORIENTATIONS PROPOSEES

Prévoir la transformation du territoire en " Smart City" avec services d'information et de déplacement associés.

inciter les promoteurs à redynamiser les friches industrielles , encourager les mutations et à moderniser les parcs d'activités anciens

rénover et accroître le nombre de pépinières pour Start up industrielles et de services

Soutenir le commerce de proximité et accompagner la mutation des grands sites de chalandise

mettre à disposition des PME et artisans des locaux modulaires de 100 à 300 m²

amélioration de la mobilité intra et extra territoriale coordonnée avec les outils d'optimisation promus par IDF

Attirer + maintenir les 25-45 ans en définissant1 plan d'urbanisme multipolaire attractif et: en développant des parcours résidentiels adapté aux attentes des habitants

Faire garantir contractuellement la performance qualitative de la Fibre To The home sur tout le territoire

- environnement géographique, cadre de vie
- potentiel actuel d'accompagnement au développement
- mobilités

- plan d'urbanisme, immobilier industriel, habitat, aménagement
- activité commerciale

AXE 2

SOUTIEN D'UN ENSEIGNEMENT FACILITANT TERRITORIALISATION ET REINDUSTRIALISATION DE L'EMPLOI SUR LES BASES DE SES ATOUTS

RAPPEL DU DIAGNOSTIC D'ATTRACTIVITE DE SQY EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECO-EMPLOI FO

FORCES	FAIBLESSES
Population active majoritairement fortement qualifiée	manque d'écoles techniques /BTS dans les activités des entreprises locales
Fort tissu scolaire, écoles d'ingénieurs, UVSQY liée à Saclay, école de médecine	absence de diversité des offres d'emplois marginalisant les moins qualifiés
maillage scolaire adapté à l'urbanisation	pas d'activité industrielle à faible technicité pour effectifs peu qualifiés
Présence de grandes sociétés à vocation internationale	pas de formation aux métiers du bâtiment
Ecole de la 2° chance, Associations, dont FACE,	pas d'école d'ingénieurs formant aux métiers du Numérique
Site mobilisateur des innovations grâce aux nombreux groupes présents	pas de formation aux métiers de la fibre optique et de la robotique
soutien-accompagnement des entreprises (incubateur, maison de l'entreprise)	
OPPORTUNITES	MENACES
Former aux métiers techniques d'avenir / le territoire par l'apprentissage	proximité mégapoles plus importantes attirant entreprises et emplois (cadres)

ORIENTATIONS PROPOSEES

En liaison avec les groupes indust. & services présents sur le Territoire favoriser l'installation d'écoles, de centres de formation et de mise à niveau diplômante optant pour un apprentissage en alternance

Favoriser l'activité industrielle à faible technicité pour faciliter l'emploi de personnel local peu qualifié.

Etoffer la présence locale de la Chambre des métiers avec orientation / métiers techniques d'avenir pour l'industrie et l'Artisanat sur le Territoire

Création d'une Ecole du Numérique et de structures formant aux métiers associés à fibre et à la Robotique

Communiquer et attirer au plan national et international sur le thème : SQY terre d'avenir.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> atouts de qualification de la population active de SQY potentiel actuel d'accompagnement au développement formations à l'utilisation locale des compétences/ secteurs d'avenir | <ul style="list-style-type: none"> métiers cibles à favoriser pour réindustrialiser SQY en créant des emplois métiers nouveaux liés à l'évolution des mobilités sur le territoire |
|--|--|



AXE 3

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LES ACTIVITES D'AVENIR GENERATRICES D'EMPLOIS DURABLES QUI FONT L'IDENTITE DE SQY

DIAGNOSTIC D'ATTRACTIVITE DE SQY EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECO-EMPLOI FO

FORCES	FAIBLESSES
situation géo. favorable, pôle d'échanges avec l'Ouest + ouverture maritime	peu de partenariats de complémentarité avec Saclay, Satory et de la Vallée de Seine
cadre de vie agréable, espaces verts sports loisirs : la ville à la campagne	
Site mobilisateur des innovations grâce aux nombreux groupes présents	
soutien-accompagnement des entreprises (incubateur, maison de l'entreprise)	
OPPORTUNITES	MENACES
poursuivre l'innovation numérique (informatique, communication, info-études, intelligence artificielle et robotique) créatrice d'entreprises et d'emplois	Transfert progressif de la recherche appliquée sur Saclay et Satory
présence d'exploitations agricoles pour développer le maraichage	

ORIENTATIONS PROPOSEES

Promouvoir l'emploi d'actifs habitant sur le territoire par suppression de charges pendant 2 ans.

Favoriser l'investissement en fabrication de produits innovants et durables ou s'intégrant dans les filières locales existantes

Inciter aux synergies de recherches opérationnelles entre PME en vue de produire localement

Aide sectorialisée à l'innovation numérique, communication, info-études, en intelligence artificielle et robotique

Développement le maraichage Bio à grande échelle pour consommation et transformation locales.

Communiquer et attirer au plan national et international sur le thème : SQY terre d'avenir.

	investissement /territorialisation de la population qualifiée et formée		emplois cibles pour réindustrialiser SQY
	support actuel d'aide à l'investissement dans les activités et emplois d'avenir		investissements /emplois support environnement géographique, cadre de vie
	investissement local et emploi après formation dans d'avenir		investissement/emplois liés à la culture et à la transformation du Bio I

Annexes à la Contribution du CODESQY

Pour le Projet de Territoire.

ANNEXE D. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Environnement, Cadre de vie et Santé



I Diagnostic

I.1 Approche et Analyse détaillée

Notre commission **CADRE de VIE – ENVIRONNEMENT - SANTE** s'est réunie à 3 reprises en janvier. Nous vous présentons donc que nos réflexions relevant spécifiquement du cadre de vie, de l'environnement et de la santé.

Notre commission s'est appuyée sur le PADD 2016, un document essentiel qui décline 3 axes :

- Un territoire multiple et attractif
- Un territoire de haute Qualité de Vie
- Un territoire animé et pratique à vivre.

Pour ce premier thème : Un territoire multiple et attractif, nous avons voulu mettre en exergue ce territoire singulier aux facettes pluriel.

Notre territoire est attractif.

Ses forces sont multiples :

- Pôle majeur du réseau francilien de l'innovation.
- 2° pôle économique de l'Ouest parisien
- 1^{er} pôle commercial des Yvelines
- Université reconnue
- Un territoire relié aux autres territoires
- 7 gares et un réseau de bus et de pistes cyclables

Mais il connaît aussi des faiblesses :

- Manque de grandes Ecoles
- Ecart entre les offres d'emploi des entreprises et la qualification des demandeurs
- Manque de liens entre lieux de formation et employeurs
- Difficulté pour PME, PMI et petits commerces de prendre le virage du commerce électronique/informatique
- Engorgement du territoire qui asphyxie le trafic et les riverains
- Des difficultés pour les bus de parcourir nos rues d'où une lenteur pénalisante.
- Manque de lisibilité des entrées de l'agglo

L'aménagement du Grand Paris, le voisinage de Saclay sont des opportunités à saisir.

A contrario, le projet de territoire de Saclay se veut celui de l'innovation. Nous nous revendiquons « Terre de l'innovation », nous ne devons pas être distancés.

Au-delà de cette attractivité, SQY se doit de consolider son identité.

Là également nous ne manquons pas de forces :

- Un cadre de vie agréable
- Présence d'espaces naturels
- Des projets croissants pour une agriculture de proximité

- Equipement communautaires reconnus
- PLUI et PADD raisonnés

Bien évidemment des faiblesses existent :

- Un éparpillement urbain.
 - Des espaces naturels peu visibles et à dynamiser
 - Des espaces naturels pas toujours accessibles
 - Non intégration de ces espaces dans la recherche de mobilités douces
 - Des pollutions dans les zones bleues et vertes
 - Manque de lieux de vie et de rencontre pour les étudiants
 - Manque d'événements à l'échelle du Territoire
 - Des équipements trop souvent associés à une ville et non à l'agglo.
 - PLUI et PADD peu connus des habitants.
-
- Des opportunités sont possibles :
 - Les J.O. de Paris
 - La Ryder Cup
 - L'élargissement futur du PLUI aux 12 communes
 - PADD
 - La nécessité de construire de nouveaux logements chaque année.

Des menaces doivent être écartées :

- Pollution de nos trames
- Embouteillages lors des J.O ou de la Ryder Cup
- Transformation du territoire en cité dortoir
- Polarisation autour de ST Quentin Gare qui déséquilibrerait le territoire

En résumé notre territoire est multiple et attractif mais nous devons veiller à poursuivre la voie tracée par le PADD :

- Etre un bassin de vie, un territoire accessible et en lien économique avec OIN de Paris Saclay.
- Offrir un habitat diversifié favorisant l'accueil.

Nous vous proposons d'aborder maintenant le deuxième axe du PADD :

Un territoire de HQ de vie et environnementale. Nous avons décliné ce thème autour d'un territoire à l'excellence écologique

Nos forces sont multiples :

- Des textes réglementaires PDD, PADD et Rapport annuel du Développement, le Schéma Directeur de la Région IDF (SDRIF), le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), un plan climat Air Energie en élaboration
- Désir affirmé visant à la Protection de la nature.
- 2 zones en Natura 2000
- Des espaces naturels contrôlés, disponibles et des projets
- Des communes en lien avec les PNR

- Nombreux trames vertes, bleues, forêts, zones protégées
- Projets d'agriculture locale et bio en hausse
- 8000 emplois en lien avec l'éco-activité
- Un vélodrome est un public jeune (et moins jeune) intéressé par le vélo

Nous devons aussi noter des faiblesses :

- Des pollutions qui s'aggravent (Atteintes des zones bleues, l'engorgement du trafic qui nuit à la santé, les nuisances sonores et visuelles)
- Des moyens de transports inégaux (omniprésence de la voiture, voies de bus inadaptées, manque de continuité des zones de déplacement doux, cohabitation voiture/vélo qui pose problème et risques, manque de garages gardés pour les vélos.
- Un manque de lisibilité des actions menées auprès des habitants (méconnaissance des documents de référence, peu d'information sur les possibilités et aides liées à la transition énergétique)

Des opportunités s'offrent à nous :

- La COP 21 à mettre en œuvre
- Des espaces verts à améliorer, entretenir et dynamiser
- Le développement des voitures « propres »
- Les initiatives des acteurs locaux (abri bus Decaux, vélos électriques dans les entreprises)

Des menacent persistent

- Le manque de civisme
- Les règlements de copropriété pouvant limiter la pose de panneaux voltaïques
- La progression des îlots de chaleurs urbains

En résumé, nous nous devons de poursuivre la préservation de nos espaces naturels et adapter notre territoire aux changements

Enfin nous vous présentons le troisième axe du PADD : **un territoire animé et pratique à vivre** que nous avons abordé sous le thème d'un territoire des solidarités.

Notre territoire est riche d'une histoire commune et de compétences partagées.

Des forces l'animent :

- Une démarche globale pour la santé en quelques dates
 - ⇒ 1998 : création d'un observatoire de la santé.
 - ⇒ 2001 : ouverture de l'Institut de Promotion de la Santé (IPS)
 - ⇒ 2006 1^{ère} intercommunalité adhérente au Réseau Ville Santé OMS.
 - ⇒ 2008 Création d'une Veille de Santé Publique.
 - ⇒ 2011 : Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture.
- ⇒ Une offre de lieux de soins reconnus : Hôpital De Trappes, Hôpital de jour Charcot à Plaisir, l'institut Marcel Rivière à La Verrière
- Une population diversifiée, la mixité sociale est un enjeu du PLUI
- Un équilibre ville/campagne avec 60% d'espaces verts ou bleus
 - ⇒ Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) dit :
- Des compétences partagées qu'elles soient obligatoires, optionnelles ou facultatives.

Des faiblesses sont à relever :

- Fortes disparités au niveau de la santé.

- ⇒ Vieillesse de la population
- ⇒ Inégalités sociales.
- ⇒ Inégalités d'accès aux soins.
- Une population aux attentes multiples.
 - ⇒ Un habitat en décalage avec les attentes de de la population (loyers inaccessibles pour la population jeunes, difficulté pour se loger les jeunes actifs, les entrepreneurs, les cadres et chefs d'entreprise.
 - ⇒ Une mixité sociale à parfaire, des « ghettos » qui créent insatisfactions, isolements et insécurité.
- Une urbanisation à contrôler
 - ⇒ Une démarche de transformation urbaine respectueuse : développement de l'habitat collectif et des transports mais aussi perte d'espaces agricoles et de forêts
 - Des réseaux de distribution des circuits courts à promouvoir pour répondre à la demande croissante de se nourrir sainement
- Des compétences à partager
 - ⇒ Le travail transversal induit une longue réflexion qui implique des délais élargis.
 - ⇒ Difficulté de passer du particulier au collectif, d'agir pour le territoire commun et non ses limites communales.
 - ⇒ Un PLUI étendu à tout le territoire, la mixité ancrée au sein du Schéma Directeur, le parcours résidentiel à étoffer sont autant d'opportunités.

A contrario, une population en décroissance, un déclin économique e une « guerre des clochers » sont autant de menaces.

Les menaces pressenties:

- Une perte d'attrait économique et/ou une population en décroissance
- Une « guerre des clochers » au détriment de tous.

En résumé notre cadre de vie est apprécié mais il nous faut créer un véritable parcours résidentiel, être attentif à nos trames vertes et bleues et créer les éléments indispensables à vivre en bonne harmonie.

En conclusion,

L'environnement, la qualité de vie et la santé sont des richesses pour SQY et les SQYnois. Il est primordial de les préserver et de toujours améliorer.

C'est un domaine où l'excellence est atteignable et qui peut devenir une marque identitaire et une force d'attractivité pour les entreprises et les nouveaux habitants.

La démarche de Développement Durable en cours à SQY sur la base du Plan d'Aménagement et de Développement Durable couvre nombre des sujets mentionnés dans nos réflexions.

L'excellence est raisonnablement à la portée de SQY avec des objectifs clairs.



I.2 Diagnostic de type FFOM (SWOT en anglais) décliné en termes de Forces / Faiblesses / Opportunités / et Menaces

FFOM/SWOT : COMMISSION ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET SANTE : RUBRIQUE SANTE

Forces	Faiblesses
<p>Etablissements hospitaliers :</p> <ul style="list-style-type: none">• SQY bien doté en gros établissements (HPOP, Charcot, MGEN, Gérondicap, ..)• Antennes CMP sur le territoire avec contribution hôpital de Versailles <p>Hébergements spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• 7 pour personnes âgées <p>Soins de proximité (*) et offre de soins :</p> <ul style="list-style-type: none">• SQY doté de différentes structures : maisons médicales, pluridisciplinaires, de santé et quelques implantations en cours• Urgences : main sur HPOP sinon orientation vers Versailles ou Rambouillet <p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pilotage plutôt assuré par les communes : IPS, CCAS et tissu associatif	<p>Etablissements hospitaliers :</p> <ul style="list-style-type: none">• Accès pas évident pour tous par transport public• Antennes CMP : délais d'accueil très longs, la répartition créée des disparités entre habitants <p>Hébergements spécialisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées : quantité, nature et localisation adaptées au vieillissement de la population, tarification pour tous ??• Accueil handicapés ne couvrent pas les besoins et bonne couverture territoriale• Clinique de soins de suite de Guyancourt saturée quelques mois après ouverture ; dimensionnement insuffisant sur SQY <p>Soins de proximité (*) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Grandes disparités selon les quartiers, accès en moins d'1/4H non assuré pour tous : besoin d'un plan de déploiement cohérent et solidaire• Vieillesse des professionnels de santé NON ANTICIPE• Accompagnement des aidants familiaux insuffisant• Maintien à domicile ???? <p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none">• Besoins PMI pas couverts sur tout SQY• Une prise en charge par SQY serait-elle plus efficace ???

<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail départemental avec ARS et Education Nationale • Maisons de parents sur Trappes et Plaisir, • Maison des adolescents <p>Politique publique pour la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IPS anime la politique de santé de SQY • Contrats de ville mobilise les acteurs de la santé • Le Plan Stratégique Régional de Santé est-il exploité à SQY ??? 	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité au niveau scolaire ?? • Dépistage abandonné par entreprises est-il assuré pour tous ? • Couverture SQY en maisons de parents et maison des adolescents suffisante ??? • Information/communication insuffisante et manque d'originalité : pourquoi pas dans les bus ? écoles ? entreprises ? • Obésité et malbouffe suivies ?? <p>Politique publique pour la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maillage IPS suffisant ??? • Parcours de santé non visible et non continu pour tous; accompagnement retour à domicile pour tous ??? • Inégalités sociales et territoriales sont insuffisamment traitées • Des pathologies marquantes (chroniques, cancers, asthmes, cardiovasculaires, addiction et santé mentales) sur SQY ou certains quartiers ne sont pas adressées
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <p>Profiter de l'agrandissement à 12 communes pour :</p> <p>Soins de proximité (*) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir les implantations et déployer sur nouveau périmètre ; y compris en aidant à l'implantation de jeunes, <p>Prévention :</p>	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <p>Etablissements hospitaliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMP : menace sur centre de Guyancourt pour pb de locaux ! <p>Soins de proximité (*) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de dépeuplement de certains quartiers en déplaçant des professionnels vers maisons de santé <p>Prévention :</p>

- Organiser un plan prévention / parcours de santé pour la nouvelle agglomération

Politique publique pour la santé :

- Profiter de l'impact 230000 habitants, d'une volonté politique réaffirmée pour la santé et avoir plus d'influence sur ARS :
 - Poids politique sur décisions Appels à Projets,
 - Force de proposition vers ARS et représentation ARS/ADD78
- Aligner discours UFR Médecine avec la pratique de stages généralistes à SQY
- Débloquer la formation ergothérapeute à Gérondicap
- Ecole d'infirmiers/ères sur SQY ??
- Développer sur SQY un vrai programme santé INNOVANT

- Impacts mauvaise alimentation et qualité de l'eau / air mal gérés
- Pour quand le « zéro phyto » requis par la loi ?

Politique publique pour la santé :

- Contrat Local de Santé qui s'achève en 2017
- Pénurie de certains professionnels: psychiatrie, orthophoniste, ergothérapeute, éducateurs spécialisés handicapés

(*) OMS : tout habitant doit être à moins d'1/4H à pied d'un centre de soins -

II Axes de progrès et Orientations proposés

ENJEU : L'environnement, la qualité de vie et la santé sont des richesses pour SQY, ses entreprises et les SQYnois.

Il est primordial de les préserver et de toujours les améliorer.

AXE N° 1 : Un territoire de haute qualité environnementale

Orientation 1 : Préserver le cadre de vie dont la biodiversité :

- Respect de la trame verte et bleue (corridors écologiques entre espaces forestiers, agricoles et naturels terrestres ou aquatiques, lutte contre leur pollution
- Préservation des zones non bâties, y développer des activités nature
- Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources
- Réduction des pollutions atmosphériques, électromagnétiques, visuelles et sonores

Orientation 2 : Dynamiser la production et la consommation responsables :

- développement de l'agriculture pour les besoins locaux et de la culture individuelle
- accompagnement de la transition vers une culture raisonnée ou bio
- soutien institutionnel à la consommation raisonnée
- sensibilisation des consommateurs
- prévention de la santé

Orientation 3 : Lutter contre le réchauffement climatique et réussir la transition énergétique et écologique

- traitement et valorisation de tous les déchets y compris de toutes les entreprises
- réduction du bilan Carbone (transport, chauffage) et maîtrise des émissions liées au chauffage urbain
- réduction des sources de chaleur et pollutions urbaines (éclairage public, panneaux d'affichage lumineux, ...)
- Amélioration énergétique du bâti économique
- Production d'énergie renouvelable sur site dédié ou réparti (récupération de chaleur des centres de calcul, panneaux solaire non polluants)
- Amélioration énergétique du bâti résidentiel et aide à la production énergétique, voire photonique

→ Conclusion, Environnement et Cadre de Vie et Santé

C'est un domaine où **l'excellence est atteignable** et qui peut devenir une **marque identitaire** et une **force d'attractivité** pour les entreprises et les nouveaux habitants.

AXE N° 2 : Une bonne santé pour tous

Orientation 1 :

Agir pour compléter **l'infrastructure hospitalière et d'hébergements spécialisés** pour combler des manques criants (jeunes handicapés, autisme, polyhandicapés) et du vieillissement de la population (EHPAD, maintien à domicile, ...)) afin d'offrir une solution de « prise en charge » ou d'accompagnement à tous quel que soit son âge, sa position sociale, son quartier et sa problématique.

Orientation 2 :

Compléter le **plan de prévention** à 12 et assumer la fédération (moyens, complétude, ...) des acteurs communaux et associatifs, l'assurance qualité et la promotion permanente et sans faille de la prévention pour la santé ; y compris en agissant sur les sources de perturbation de la santé (pollutions, malbouffe, ..), les activités favorisant une bonne santé (sport, convivialité, ...) et services pouvant faciliter l'accès à tous à l'offre de prévention (établissements scolaires, transport public, ... / âge, territoire élargi, ...)

Orientation 3 :

Compléter et faire connaître le **parcours de soins** de tout SQYnois, prendre en compte les faiblesses et menaces identifiées lors de la mise en œuvre du CLS 2018- ??, poursuivre le maillage du territoire en maisons médicalisées pluridisciplinaires en accompagnant les acteurs de l'offre de soins (communes, associations, ...) et s'engager dans une **politique de santé ambitieuse** à l'échelle de nos 12 communes et associant les communes environnantes par un fort lobbying auprès des instances régionales de santé (ARS, Département, Région) et une contribution significative au PRS2 pour créer sur SQY les projets susceptibles d'apporter des solutions aux manques de prise en charge et accompagnement.

Axe transverse :

Faire de SQY un territoire innovant et ambitieux pour les habitants et les entreprises (projet de territoire innovant, innovations dans les relations intercommunales, innovation pour l'environnement, innovation dans les relations SQY avec les entreprises et les habitants)

Orientation 1 : Partager le projet de territoire avec les habitants et les entreprises et faire des Saint-Quentinois des acteurs du territoire (transverse)

- Visibilité du Projet de Territoire pour tous les Saint-Quentinois : débats publics, rencontres de quartier, animations (cf anim assos)
- Promotion de la notion (sentiment) d'appartenance (communauté d'agglomération : c'est bien plus que 12 villes)
- cohésion et solidarité des élus pour SQY, ses habitants et ses entreprises
- Ancrer le Codesqy au cœur du projet (COPIL ?)
- Benchmarking avec des C.A. comparables

- Mise en place de critère d'évaluation d'avancement et d'efficacité des actions avec communication aux SQYnois

Orientation 2 : Permettre l'épanouissement de tous les Êtres : (Transverse : Cohésion)

- Attractivité de SQY pour lutter contre risque de cité dortoir : trop cher pour se loger et trop peu animé pour une ville
- parcours résidentiel selon l'évolution du foyer, la situation professionnelle, les revenus, l'âge et l'attente des SQYnois
- réduction des inégalités
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations

Axes partagés :

Ces thèmes ressortis de nos réflexions sur le cadre de vie sont plutôt à porter par les commissions : mobilités, développement économique,

Orientation 3 : Repenser les modes de déplacements : (Cf. transports)

- désenclavement des quartiers
- maillage des zones vertes et bleues
- continuité des pistes cyclables
- mobilité des PMR

Orientation 4 : Dynamiser le bassin d'emploi : (Cf. développement économique)

- accompagnement innovant du monde économique
- innovation au service de l'environnement et des êtres



Annexes à la Contribution du CODESQY

Pour le Projet de Territoire.

ANNEXE E. Diagnostic et orientations stratégiques détaillés de la commission Mobilités



I Les enjeux en ce qui concerne la Mobilité

Les enjeux en ce qui concerne la Mobilité, peuvent se résumer ainsi au niveau de Saint-Quentin en Yvelines :

Dans le futur Saint-Quentin en Yvelines sera-t-elle :

- **Une Belle endormie ?** (Où il fait bon vivre tranquille aujourd'hui, mais sans ambition... de croître ou simplement de perdurer)

Ou bien

- **Une Ville d'innovation ?** ⇔ Croissance <= hypothèse plutôt retenue ⇔ appropriation nécessaire par les Saint-Quentinois

II Diagnostic détaillé

Ce diagnostic détaillé est établi sous forme d'un FFOM / SWOT, dans lequel les points de diagnostic sont classés selon :

- Les forces face aux faiblesses
- Et les opportunités face aux menaces

II.1 Forces

- 1) Taille de l'Agglo : Population nombreuse et emplois nombreux sur le territoire.
- 2) Réseau actuel de Voies de communication déjà important :
 - a. Routes
 - b. Desserte ferroviaire
 - c. Pistes cyclables et voies vertes.
- 3) Beaucoup d'équipements communautaires :
 - a. Théâtre, golfe, vélodrome, ...
- 4) Des projets déjà prévus ou en cours : Aménagements de la RN10 (Trappes, Malmedone, ...)
- 5) Circulation douce déjà existante (30%)
- 6) Nombreux usagers satisfaits du service SQYBUS (60% sur SQY MAG n°22).
- 7) Situation géographique favorable pour devenir un pôle d'échange avec l'OUEST et le Grand Ouest.

II.2 Faiblesses

- 1) Inadéquation entre emplois et habitats générant des flux entrants/sortants importants.
- 2) Voies de communication :
 - Saturation souvent due à ces flux entrants/sortants et mais aussi de transits
 - Fluidité des axes principaux (Feux, ronds-points...)
 - Coupures du territoire (urbain RN10, D36... et forestier)
 - Pollutions (dues aux flux)
 - Cohabitation difficile entre vélos et voitures (inadéquation des voies mais aussi comportement)
 - Discontinuité des trames douces (cycles, piétons). Où louer un vélo ?
 - Manque de confort et d'attrait pour les piétons (abris, visuel, déco...)
 - Réseau viaire mal adapté, mal tracé (maillage incomplet), ralentisseurs inefficaces et pénalisant les habitants plutôt que les transits
 - Manque d'aires de covoiturage
 - Circuits inégalement sécurisés pour les handicapés
 - Liaison difficile avec le plateau de SACLAY
- 3) Transports en commun :
 - Médiocre qualité de service des trains (horaires, état, propreté, information)
 - Performances (rapidité, ponctualité confort) ; Manque de trains directs (TER)
 - Sentiment d'insécurité (parfois)
 - Comportement des usagers (tenue, aspect, civisme, dégradation)
- 4) Saturation de la gare de ST QUENTIN (passage des usagers aux portillons...)

- 5) Fréquentation des bus :
 - Les usagers souhaitent une plus grande fréquence et de meilleures performances (cf. SQY MAG 22 et pré diagnostic)
 - Manque d'un système d'informations intelligent
 - Manque de lignes de bus plus rapides et plus directes, en plus des lignes actuelles (omnibus dans chaque quartier)
 - Manque de lignes reliant les pôles importants de l'agglomération à 12 communes (exemple : La Verrière ↔ Plaisir)
 - Manque de transports nocturnes
 - **Cohérence des liaisons avec les aggllos voisines Versailles, Bievres Saclay (étudiants)**
- 6) La position de SQY en fin de programmation dans le schéma directeur des transports IDF
- 7) Insuffisance de parkings voitures, sécurisés (rabattement).
- 8) Peu de garages sécurisés pour les vélos
- 9) Il faut 4 cartes IGN pour couvrir SQY, dommage !
- 10) Signalétique insuffisante pour se reconnaître dans SQY plutôt que dans chaque commune (panneaux, cartes, affichages...)
- 11) Transport de marchandises par poids lourds importants et mal gérés

II.3 Opportunités

- 1) Rider-Cup, J.O., ...pour accélérer les projets en cours ou prévus et la mise en place de nouvelles infrastructures (Ligne18...).
- 2) Profiter de la Cop 21 pour lutter plus fort contre les pollutions
- 3) Le développement d'une agriculture de proximité peut limiter les flux de transport
- 4) L'Étude sur l'adéquation habitat/emploi peut orienter l'amélioration du réseau viaire.
- 5) Utiliser la législation pour mieux prendre en compte les handicapés (usages, accès, communication)
- 6) Existence d'un Budget annuel de 0,6 à 1 Me pour favoriser l'usage du vélo (SQYMAG n°21)
- 7) Révision du plan de circulation des bus à l'échelle des 12 communes
- 8) La démarche de concertation dans certaines communes quant à la révision des plans de circulation urbaine (ex : Voisins)
- 9) Veille techno sur
 - Les nouveaux modes de mobilité (véhicules électriques, 1, 2, 3, 4 roues, + recherches en cours)
 - Les modes de communication « connectés »

II.4 Menaces

- 1) Certains projets peuvent être freinés voir annulés à cause de contraintes financières
- 2) Handicap de réalisation de projets par la lenteur des décisions
- 3) Concurrence avec les autres communautés d'agglomération (Saint Quentin n'est pas la plus importante)
- 4) Une augmentation mal anticipée de la population et des emplois peut entraîner une saturation encore plus forte des infrastructures
- 5) Accroissement du trafic poids lourds
- 6) Risque de difficultés pour obtenir l'adhésion des 12 communes sur les plans communs
- 7) Ne pas se laisser prendre la place pour l'innovation dans les modes de déplacement (ex : DECAUX panneaux solaires installés en Normandie...)

III Diagnostic de synthèse

La commission MOBILITÉS a établi son diagnostic de synthèse du territoire sous forme d'un FFOM/SWOT dont le contenu est donné dans le tableau ci-dessous.

Force	Faiblesse
<ol style="list-style-type: none"> 1. SQY est Petit par rapport aux Grands (Gd Paris, Versailles Grand Parc) ⇔ Grand potentiel de croissance 2. Écoles - centres de conceptions - entreprises ⇔ emplois 3. Offres d'habitat disponible (à adapter aux objectifs de croissance et à la problématique de mobilité) 4. Existence d'infrastructures importantes pour les déplacements (Voies ferrées, routes,...) 5. Présence d'entreprises fortes dans la conception des moyens de transport (porteuses d'innovations) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. SQY est Petit par rapport aux Grands (Gd Paris, Versailles Grand Parc) ⇔ Si on veut rester petit 2. Moyens de déplacements saturés 3. Flux actuels de circulation importants sur le territoire par rapport aux infrastructures existantes ⇔ adéquation emplois – habitat + Pollution-Bouchons 4. Maillage viaire à adapter (réseaux routier, ferré, cycles, piétons) ... coupures territoire, intermodalité 5. Transports en Commun (ferré, bus...) ⇔ qualité et niveau de service 6. Gestion - Accueil des véhicules (nécessité d'offres de parkings ...sécurisés) 7. Gouvernance du projet d'Agglo (parcours des décisions...)
Opportunité	Menace
<ol style="list-style-type: none"> 1. Naissance - Croissance des autres réseaux (point à point, moyens connectés) 2. Situation géographique attrayante vers l'Ouest, le Sud-Ouest + une « proximité » de Paris 3. Ligne 18 - Gare SQY-EST : effet gare... développement d'un pôle urbain attractif 4. Évènements : RYDER CUP ... (navettes autonomes, ...) 5. Transition énergétique côté transports 6. Smart-Cities... 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Position en fin de programmation dans les schémas directeurs régionaux 2. Accroissement prévisible du Trafic PL ... si on ne fait rien 3. Croissance non coordonnée (coté Habitat - Emplois – Trafic)

Conclusion

SQY dispose d'une importante activité (locale) en R&D dans le secteur des moyens de transports ⇔ SQY doit pouvoir se donner les moyens de réussir la transition nécessaire.

Annexes à la Contribution du CODESQY

Pour le Projet de Territoire.

ANNEXE F. Plans d'actions détaillés

- Culture, Sport et Vie Associative**
- Environnement, Cadre de vie et Santé**
- Mobilité**



I Culture, Sport et Vie Associative

La commission a développé 4 thèmes :

THEME 1 : Faciliter la vie associative et dynamiser son rayonnement

THEME 2 : Valoriser le territoire

THEME 3 : Relancer le volontariat

THEME° 4 : Le bien vivre-ensemble



THEME 1 : FACILITER LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DYNAMISER SON RAYONNEMENT

NOTRE AMBITION :

Faire de la vie associative une dynamique innovante comme vecteur d'attractivité et de cohésion intercommunale

Résultat attendu : faciliter la collaboration et l'accès à de nouveaux lieux d'expression

NOS ATOUTS

- Une vie associative qui rend des services que les communes ne peuvent fournir
- Une association pour moins de 1000 habitants sur le territoire.
- Plus de 35000 bénévoles
- Un taux d'emploi salarié représentant 2000 EQTP
- Un guichet unique voué aux associations
- Un territoire membre du Réseau National des Maisons des Associations.
- Une étude menée sur le territoire historique en 2012

NOS FAIBLESSES

- Un manque d'interconnexion entre les associations
- Un Guichet Unique méconnu
- Une difficulté à se connaître et à partager, innover, construire ensemble.
- Des publics absents (entreprises, scolaires, université)
- Un manque de locaux

LES ENJEUX

- Faire de SQY un lieu ressource permettant :
- de diffuser les infos associatives
 - de soutenir les initiatives (formation, VAE, aides techniques et matérielles, conseils...)
 - répondre aux besoins de locaux en explorant des pistes nouvelles.

ACTIONS

- **Structurer la communication** à la fois inter associative (Guichet unique plus collaboratif) qu'en externe (Forum intercommunal du type « Semaine de la vie associative » sur l'exemple de la « semaine de l'emploi », diffusion scientifique, action spécifiques dans les quartiers inscrits en Politique de la Ville...), ouverture vers le monde économique
- **Ouverture d'autres lieux d'expression** à la vie associative ayant des horaires disponibles (écoles, gymnases, équipements communaux et intercommunaux)
- Prévoir la place des associations dans les projets (Ile de Loisirs...)

THEME 1 : faciliter la vie associative et dynamiser son rayonnement

La communication

Objectif retenu :

Apprendre à se connaître pour se faire connaître : de l'union naît la force

Opportunités

En 2012, le CODESQY mettait en exergue :

- la création d'une association, sur le périmètre historique, tous les trois jours.
- près de 1 500 associations en activité à Saint-Quentin-en-Yvelines, soit une association pour un peu moins de 100 habitants et une répartition homogène sur le territoire.
- entre 30 000 et 35 000 bénévoles estimés.
- deux associations sur dix emploient des salariés, ce qui représente 2 600 emplois salariés (2 000 en EQTP) répartis dans près de 300 établissements.

Les associations ont pour terrain d'action privilégié le territoire local. Ce résultat montre le rôle que peuvent jouer les associations dans l'animation des territoires.

En 2012, SQY a mené une enquête afin de collecter des informations quantitatives auprès des associations, des agents ont été formés à l'observation des associations et aux outils.

SQY est membre du Réseau National des Maisons des Associations.

Un guichet unique a été instauré.

Plan d'action

Les missions des associations sont généralement multiples : la satisfaction des besoins de leurs membres, la réalisation d'une passion commune ou la participation à des missions d'intérêt général et le développement d'actions de solidarité.

Mais une constante les réunit : la communication inter associative et celle orientée vers le public.

❖ Au niveau de la communication inter associative :

Le guichet unique actuel ne semble pas adapté aux besoins du monde associatif. Il est nécessaire de l'élargir pour en faire un outil collaboratif dans le même esprit que le Vivier développé, pour la culture, depuis deux ans par le Conseil Départemental des Yvelines. Il serait pertinent qu'y participent les équipements du territoire (culture, sport, solidarité, santé...), les comités d'entreprises, l'université, le monde enseignant, les habitants et bien évidemment les associations. Ce nouveau guichet comporterait des « forums » internes à chaque type de partenaires.

L'organisation de lieux de rencontres inter associatives, la création d'ateliers sont clairement revendiqués. Il s'agit de créer des temps thématiques d'échange, de formation, de mise en synergie de projets.



L'objectif étant de faire du lien, de rendre les actions visibles, de les dynamiser pour contribuer à l'attractivité du territoire.

La mutualisation des moyens est fortement mise en exergue : recherche de bénévoles ou d'intervenants salariés, maîtrise de l'outil informatique, échange de documents, partage d'expériences...

La loi 1901 facilite la création des associations. Il est plus aisé d'instaurer sa propre association plutôt que d'intégrer une autre œuvrant dans le même domaine et ayant le même but. La possibilité d'un regroupement d'associations est également un moyen de mutualisation et de répondre à la carence des bénévoles et du manque de locaux disponibles.

❖ Au niveau de la communication externe :

La vie associative se veut un élément moteur de l'attractivité du territoire. Elle doit rendre visible son action et s'ouvrir au monde Saint-Quentinois.

Chaque association a la possibilité de figurer aux forums organisés par les communes. Mais, si nous voulons que la vie associative soit une force d'attractivité pour le territoire, l'organisation d'un forum intercommunal permettrait de créer un événement territorial et serait une vitrine offerte aux médias, au monde de l'entreprise, à celui de l'enseignement et aux habitants. En outre il permettrait de lancer des projets pilotes en lien avec le monde économique pouvant être relayés dans les écoles comme projets de classe. L'exemple du plateau de Saclay qui a initié un projet scolaire au niveau du blé, financé en partie par Nature et Découvertes, est un axe à promouvoir.

Un effort particulier doit être mené en direction de la diffusion scientifique (café rencontre, d'exposition des actions menées, témoignages sur TV Fil...) pour que les participants deviennent acteurs de la démarche associative. « Le village des sciences » qui se tient en octobre à la Commanderie devrait être le premier maillon d'une chaîne à développer.

Dans les périmètres prioritaires, la vie associative s'essouffle. En lien avec les services de la Politique de la Ville, une information/action doit être menée pour créer le lien nécessaire. Sports, cultures, partage, solidarité sont autant de thèmes à inscrire dans ces territoires. Des expositions thématiques, des démonstrations sportives, des cultures en « live », des ateliers en familles, des rencontres débats, des initiatives dans le monde scolaires sont des outils utilisables par le monde associatif pour répondre aux demandes et s'ouvrir vers la vie de ces périmètres.

Le monde de l'université est un lieu stratégique quelque peu oublié. Il est nécessaire de l'impliquer dans la vie associative locale. Le guichet unique rénové peut en être la clé.



La gestion des locaux

Selon l'étude du CODESQY, citée plus haut, l'hébergement est un point très important. Il s'agit d'une préoccupation majeure des associations : le fait de disposer d'un local est considéré comme un facteur de viabilité et de développement.

❖ Au niveau des équipements :

Améliorer l'accès à des salles est LA priorité du monde associatif. Plusieurs pistes peuvent être explorées :

- utiliser les écoles (hors salles de cours) en dehors des horaires scolaires. Un chèque de caution, une assurance seraient exigés.
- prospecter le monde de l'entreprise qui dispose de locaux pouvant accueillir des associations dans leurs créneaux disponibles.
- investir les créneaux disponibles dans les équipements communaux (théâtres, médiathèques, gymnase, centres sociaux ou autres...) et intercommunaux.

❖ Au niveau du territoire :

- inscrire la démarche associative dans les projets futurs. A titre d'exemple, la requalification de l'Ile aux Loisirs devrait laisser une place aux associations « nature » pour contribuer à la biodiversité (sortie ornithologique, comptage d'espèces...) mais aussi aux associations afin d'animer ce lieu qui devrait contribuer à l'attractivité du territoire comme c'est le cas avec la base de loisirs de Cergy.
- permettre à la trame verte et bleue de remplir une de ses missions : l'investissement associatif peut se traduire par des expositions thématiques, des parcours poétiques, des animations de quartier, en un mot créer du lien et faciliter l'appropriation de ces lieux par la population.



THEME 2 : VALORISER LE TERRITOIRE

NOTRE AMBITION :

Faire de la vie associative une dynamique innovante comme vecteur d'attractivité et de cohésion intercommunale

Résultat attendu : développer la vie associative et l'attractivité de SQY

NOS ATOUTS

- Les associations ont des moyens humains que les communes n'ont pas.
- Elles contribuent au lien social et animent la cité.
- SQY projette de valoriser l'attractivité du territoire.
- Un partenariat étroit doit permettre d'atteindre cet objectif.

NOS FAIBLESSES

- Rares sont les associations qui coopèrent ensemble à cause de l'éloignement mais aussi surtout par méconnaissance.
- Les événements mobilisateurs de la vie associative ne sont pas légion.
- Des innovations sont à rechercher.

LES ENJEUX

- libérer les énergies pour laisser s'exprimer toutes les innovations et ne pas se limiter à la technologie.
- ne pas se reposer sur ses acquis mais valoriser l'existant

LES ACTIONS

- mettre en place des événements et des projets à l'échelle du territoire : fête annuelle, festival départemental, week-end thématiques, animation des temps forts nationaux.
- mettre nos talents en lumière : promotion mensuelle d'une vie associative d'une commune, contrat d'objectif pour mener à bien des missions d'intérêt général
- être innovant : création d'une Université du temps libre, collaborations des salles de spectacles et les lieux de sport, permettre l'accès aux sports et à la culture pour tous (Culture du cœur)

THEME 2 : VALORISER LE TERRITOIRE

Etre acteurs dans la vie de la cité

Objectif retenu :

Créer des événements

Opportunités

Les associations ont des moyens humains que les communes n'ont pas. Elles sont en contact permanent avec les habitants. Elles contribuent au lien social de manière notoire. Elles sont un complément aux réponses que les collectivités ne peuvent apporter. C'est en conjuguant les talents que nous pourrions contribuer à faire de SQY une cité animée, citoyenne et innovante.

Plan d'action

- ❖ Mise en place d'événements ou de projets à l'échelle du territoire :

Il s'agit de fédérer les associations autour de projets d'envergure avec le soutien de la Communauté d'Agglomération. Plusieurs pistes peuvent être explorées :

- fêter la Saint-Quentin où un thème serait décliné sur chaque commune.
- élaborer un festival. A titre d'exemple, organiser un festival des chorales des écoles élémentaires, des collèges et des lycées qui pourrait être en parallèle avec les chorales adultes de nos communes. Dans un premier temps, ce festival pourrait être départemental avec les écoles primaires (ce qui est le cas avec la collaboration nouée avec Rambouillet) et les collèges (travail partenarial mené déjà au Prisme). Dans un second temps, ce festival pourrait devenir départemental voir national.

Afin d'impliquer l'ensemble du territoire, les éliminatoires pourraient se dérouler dans les différentes salles de l'agglomération, les églises... Le final pourrait alors trouver place dans un lieu emblématique : scène nationale, vélodrome, espace Coluche....

Ce type de projet est fédérateur. Des orchestres seraient disponibles pour accompagner les chorales. Il est aussi un élément dynamisant pour les quartiers et valorisant pour les habitants qui assisteraient aux prestations de leurs enfants. Il pourrait avoir un prolongement dans les écoles qui auraient une année pour se préparer à concourir en juin.

Des sources de financements sont possibles au département, à la région et au ministère de l'éducation nationale.

Ce projet peut tout aussi bien s'élargir avec la danse, l'heure du conte (si SQY m'était conté), le théâtre, les artistes plasticiens locaux (peintres, sculpteurs, photographes, graveurs, céramistes ...) , etc

...



- organiser en journée ou en week-end des événements thématiques, en direction des publics jeunes, ou pas, l'organisation d'une nuit du jeu sur le territoire permettrait de répondre aux attentes des publics grâce à une planification de l'action et des jeux proposés.

- s'insérer dans les temps forts nationaux. La journée du patrimoine pourrait être l'occasion d'animer les lieux visités et de mettre en exergue la richesse de la vie associative.

- s'approprier les événements sportifs majeurs. La création d'une « Fan Zone » lors de la Ryder Cup doit être l'occasion d'insérer la vie associative dans l'animation du lieu et permettre une meilleure visibilité de sa dynamique.

❖ Production et le développement d'actions d'envergure :

Nos communes ont des talents... mettons les en vitrine !

- mettre en lumière, chaque mois, la vie associative au sein d'une des communes (magazines SQY, TV Fil, Marmite FM....)

- confier à un groupe d'associations, avec contrat d'objectif et cahier de charges, des missions d'intérêt général du type développement de l'agriculture locale par exemple.

Ces pistes d'actions induisent le besoin de gérer la pénurie de locaux. Le Plan Local Habitat en cours pourrait être l'occasion de prévoir des lieux communautaires pour l'animation des quartiers.

Etre innovant dans le domaine culturel

Il s'agit de répondre aux besoins qui n'ont pas encore trouvé de réponse.

Des exemples

- créer une « Université du temps libre » pour que tout citoyen Saint Quentinnois, quel que soit son âge, puisse enrichir ses connaissances et apprendre tout au long de sa vie.

- organiser des cycles de conférences ouvertes à tous dans des lieux variés

(Université, médiathèques, salles de spectacles, cinémas...), sur des thématiques variées dans lesquelles le territoire possède des ressources (sciences, technologies, sciences politiques, humanités, santé...).

- développer largement la communication autour de cette offre sur tout le territoire.

A titre d'exemple, Versailles propose depuis de nombreuses années cours, conférences, ateliers divers et variés dans le cadre de son « Université inter-âges ». Sur ce concept, une « Université du temps libre » peut être projetée et organisée à Sqy (12 communes et un public important de seniors).

Par ailleurs, une collaboration effective entre les différentes salles de spectacles et d'expositions, élargie aux 12 communes, est un enjeu pertinent et indispensable :



- instauration d'un dialogue régulier entre les équipes
- harmonisation des contenus et des dates,
- permettre l'accès à tous. « Culture du Cœur » en est un outil. Outre l'accès à la salle, il contribue à l'instauration du lien social.
- Se donner comme objectif que chaque enfant de Saint Quentin franchira au moins une fois la porte d'une salle de spectacle ou de sport.

Innover est essentiel mais il est indispensable de bien communiquer. Une information large et régulière de tous les publics, jeunes, adultes, seniors, employés des entreprises Saint Quentinoises est essentielle.

Kiosq doit devenir le lieu unique du territoire pour informer sur tout type de manifestation et de lieux de pratique sportive, culturelle, associative...

En complément, les réseaux sociaux doivent être développés pour atteindre les jeunes.



THEME 3: RELANCER LE VOLONTARIAT

NOTRE AMBITION :

Faire de la vie associative une dynamique innovante comme vecteur d'attractivité et de cohésion intercommunale

Résultat attendu : accueillir 30% de nouveaux bénévoles d'ici 2025

NOS ATOUTS

- Un vivier conséquent d'associations actives dans la culture, le sport, la solidarité et l'entraide.
- Des événements majeurs qui se profilent et qui seront source de motivation (Ryder cup, J.O.)
- Un désir associatif d'œuvrer ensemble, de se connaître et se reconnaître

NOS FAIBLESSES

- Un bénévolat qui s'essouffle
- Un manque de partage entre les associations (manque de mutualisation de moyens)
- Des Conseils d'Administration qui ont du mal à se renouveler
- Le manque de visibilité des services rendus par SQY aux associations.

LES ENJEUX

- Il s'agit de faire de SQY un fédérateur et non un maître d'œuvre de la promotion du bénévolat.
- Accompagner les associations dans la recherche et la formation des bénévoles.
 - Structurer le bénévolat au moyen d'une charte permettant la mise en place de conventions avec SQY et les communes

LES ACTIONS

- **Susciter les vocations :** information diversifiée et ciblée, élargir le périmètre de recherche (éducation, pôle emploi, entreprises...)
 - **Diversifier les profils :** actions spécifiques jeunes, actifs, retraités)
 - **Valoriser les individus :** formation à repenser, VAE, Volontariat du Service Civique...
- Ces actions visent à faire de SQY un lieu ressource.

THEME 3 : RELANCER LE VOLONTARIAT

Objectif retenu :

Faire de SQY une terre d'innovation citoyenne et d'initiatives associatives

Opportunités :

La vie associative est riche et diversifiée sur le territoire. Le monde associatif est un acteur majeur dans le maintien du lien social, de cohésion sociale et de mobilisation citoyenne.

Le projet de territoire à 12, est une chance pour requalifier la vie associative, la structurer et la dynamiser.

La recherche d'attractivité du territoire est notoire. Par son impact au quotidien la vie associative peut – doit – contribuer à l'organisation d'événements majeurs valorisant l'image du territoire.

Notre territoire, comme partout ailleurs, est soumis à la raréfaction des bénévoles : les associations doivent faire face à un besoin de bénévoles pour mener leurs activités mais aussi pour faire fonctionner au quotidien les Conseils d'administration.

Plan d'action :

Il existe un décalage entre nos rythmes de vie irréguliers et les demandes de bénévolat régulier. Les personnes sont découragées par l'engagement d'un an, un soir par semaine, elles ont peur de ne pouvoir s'y tenir. De l'autre côté, les associations reçoivent souvent des propositions ponctuelles, mais ne savent pas comment y répondre, organiser et cadrer des missions.

❖ Au niveau de la valorisation des bénévoles :

➤ Les besoins en formation sont nombreux au sein des associations et une majorité de nouveaux bénévoles confirment leur souhait d'être formée. Dans un contexte où l'engagement des bénévoles est aujourd'hui de plus en plus ponctuel, les offres de formations doivent donc être en mesure de s'adapter à une nouvelle forme de bénévolat et à des besoins très spécifiques, parfois difficiles à anticiper. Des solutions existent mais il faut rendre les formations visibles, il est nécessaire d'élargir la communication au grand public



➤ *Le bénévolat a besoin d'être valoriser.* S'il est nécessaire de susciter des vocations, il s'agit également de fidéliser les bénévoles en activité. Notamment en favorisant la valorisation des compétences acquises.

Selon le Baromètre opinion des bénévoles 2010, 19 % des bénévoles (surtout les plus jeunes) privilégient comme levier de reconnaissance la prise en compte des compétences professionnelles acquises dans le cadre de leur action bénévole. Près de 40% des moins de 25 ans se disent favorables à une valorisation de leur engagement dans le cadre de leurs études. Là encore, les initiatives existent. L'engagement associatif au sein de certaines grandes écoles donne droit à des crédits *European Credits Transfer System* (ECTS).

Le « passeport bénévole », créé en 2007 par France Bénévolat, permet aux étudiants, aux hommes ou femmes au foyer et aux salariés de faire valider par un responsable associatif leur expérience bénévole. Sous certaines conditions, la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire valoir une expérience bénévole pour obtenir des équivalences de diplômes d'État, de titres ou certificats de qualification professionnelle.

Dans le domaine du sport, certains clubs font passer le DIF à leurs membres. Outre le fait d'obtenir un diplôme fédéral, c'est aussi le moyen de s'impliquer plus fortement dans la vie de son club.

Dans certaines communes, en lien avec les bailleurs, des chantiers jeunes sont organisés. Un moyen de financer un projet mais aussi de s'impliquer dans la vie du quartier.

Diverses actions sont menées à l'étranger. A Londres, les « *Volunteer Police Cadets* », des jeunes de 14 à 19 ans participent à des activités sans risques de la police. À l'issue d'une formation, les adolescents se voient confier des missions précises, leur permettant d'acquérir des compétences transférables au monde du travail et de consolider leur identité de citoyen.

❖ Au niveau du ponctuel :

➤ Il s'agit de créer un lieu ressource pour des *actions simples, dans lesquelles tout le monde est au même niveau et qui ne nécessitent pas de régularité de la part d'une personne particulière.* A titre d'exemple, la *recupération des denrées aux supermarchés pour les banques alimentaires*, s'il doit avoir lieu toutes les semaines, peut être réalisé par des volontaires différents. Il en est de même pour une soirée festive ou la tenue de stands pour le téléthon....

➤ Etre présent physiquement n'est pas une obligation. Certaines missions peuvent être réalisées à distance. Sur des missions de traductions, de développement web, etc.... nous pouvons travailler depuis chez nous.

❖ Au niveau de la personne bénévole :

Le développement du bénévolat est également conditionné à une diversification des profils. La donnée démographique constitue un terrain majeur de réflexion et d'initiatives. Le vieillissement



de la population est en effet un facteur d'impact pour les bénévoles comme pour les bénéficiaires de leur action. Il semble donc impératif d'adapter les missions aux volontaires. Les adolescents pourraient être sensibilisés dès le lycée au bénévolat. Certaines associations s'organisent pour favoriser l'engagement des étudiants. Pour les demandeurs d'emploi, le bénévolat peut constituer un élément avéré d'enrichissement du CV, on pourrait envisager des passerelles entre les têtes de réseaux associatifs, les partenaires sociaux et Pôle emploi.

Ces différentes actions doivent se décliner en fonction des divers profils.

Avec les jeunes :

- développer un bénévolat ponctuel, régulier ou saisonnier et adapté.
- privilégier la gestion par projets, intégrer les jeunes à une équipe, et encourager la prise de responsabilité
- solliciter des élèves dans les collèges ou les lycées pour participer aux actions
- recommander des missions avec des outils ludiques adaptés au public
- encourager le volontariat en service civique et les stages
- proposer un engagement ponctuel, renouvelable avec une période de découverte
- créer des délégués jeunesse
- développer des formes de bénévolat avec le « e-bénévoles » ou « web-bénévoles »

Avec les actifs :

- centraliser les offres de missions sur des sites France Bénévolat, Guichet unique ...
- développer la procédure d'accompagnement dans la VAE bénévole
- valoriser les compétences en créant des groupes de réflexion/action
- assurer une progression en responsabilité, associé à une forme de parrainage ou tutorat
- essayer de rendre les activités ludiques, pour que [le bénévolat donne du plaisir](#)

Avec les retraités :

- proposer un projet associatif clair
- rédiger une charte d'engagement réciproque



- valoriser la transmission intergénérationnelle
- approcher les futurs retraités en amont
- favoriser le travail en équipe, la prise de responsabilités et les rencontres



THEME 4 : LE BIEN VIVRE-ENSEMBLE

NOTRE AMBITION :

Faire de la vie associative une dynamique innovante comme vecteur d'attractivité et de cohésion intercommunale

Résultat attendu : Contribuer à la disparition des difficultés dans les quartiers vulnérables et à la lutte contre l'individualisme pour une communauté d'agglomération paisible et chaleureuse

NOS ATOUTS

Un cadre de vie valorisé, des services municipaux et intercommunaux lié à la solidarité et la prévention.

Une vie associative riche et diversifiée qui aspire à mieux se connaître et à œuvrer ensemble pour créer des événements marquants et attractifs pour le territoire.

Une offre culturelle et sportive assez vaste autour d'équipements communautaires reconnus.

Un projet de territoire en gestation où l'Homme doit trouver une place privilégiée.

NOS FAIBLESSES

Des inégalités criantes éloignant du bien commun les Personnes à Mobilité Réduite, les personnes en situation d'handicap ou de dépendance, les familles aux revenus modestes, les jeunes en attente de solutions : un panel de Saint-Quentinois qui se sentent, aujourd'hui exclus de la vie de la cité.

Des habitants qui ne se sentent pas représentés au sein des Centres sociaux, Maisons de Quartier, conseils de quartier...

Des quartiers de ville où la radicalisation est présente comme le confirment les marches exploratoires menées sur le territoire.

LES ENJEUX

L'enjeu est de taille : faire que chaque Saint-Quentinois puisse appartenir à une « société des semblables » comme le définit le sociologue Robert Castel.

→ Offrir un accès au lien social à tout Saint-Quentinois quel qu'il soit.

→ Conscientiser (devenir acteur) les publics afin de lutter contre le repli identitaire et la radicalisation

LES ACTIONS

→ Accompagner les associations dans leur quête du bien vivre – ensemble en mettant en exergue les réussites et en soutenant les projets collaboratifs relevant de la solidarité et du partage.

→ Réinvestir l'espace public en relançant l'animation des quartiers et en intégrant les habitants au sein des « conseils de maisons » des centres sociaux, des maisons de quartier ...

→ Mise en place d'un plan intercommunal de la prévention de la radicalisation en lien avec le monde scolaire et en soutient des actions citoyennes à développer dans les lieux sociaux, les associations ...

THEME 4 : LE BIEN VIVRE -ENSEMBLE

Objectif retenu :

Contribuer à la disparition des difficultés dans les quartiers vulnérables et à la lutte contre l'individualisme pour une communauté d'agglomération paisible et chaleureuse

Opportunités

Dans un monde de l'entre soi, de plus en plus de personnes âgées ou d'individu en situation de fragilité sont écartés du lien social. Ils vivent « en marge ». La montée du communautarisme en est une des illustrations.

Dans certains quartiers du territoire, des femmes sont interdites en certains lieux, les incivilités sont présentes, parfois même des agressions.

Dans ces zones où la Politique de la Ville œuvre, la vie associative a toute sa place pour agir au quotidien. Rapprocher la dynamique associative des actions traduites dans le cadre de la Politique de la Ville est une opportunité à saisir.

Plan d'action

Vivre ensemble ne va pas de soi mais cela s'apprend. On peut décliner un certain nombre de définitions de ce bien vivre-ensemble, notamment : offrir un espace de dialogue, développer la solidarité en agissant ensemble, former à la citoyenneté.

Le sujet est vaste est la vie associative n'est pas en mesure de relever seule cet enjeu. Mais elle peut apporter sa pierre à l'édifice. Pour ce faire il lui faut :

❖ Offrir un espace de dialogue :

Déployer des structures du type « maisons de quartier », adaptées aux besoins des habitants. Chacune d'elles devrait comporter un « conseil de maison » où seraient impliqués, dans l'établissement du projet de structure, les usagers mais aussi les habitants. Ces « maisons de quartiers » devront figurer dans tous les projets d'urbanisation afin d'assurer le maillage du territoire.

Soutenir techniquement les associations œuvrant pour le « vivre ensemble » et faire émerger des projets collaboratifs en lieu direct avec les populations.

Aider à la création de temps forts associatifs en milieu urbain (Chorale, théâtre, sport, randonnées, découverte du patrimoine...)

❖ Développer la solidarité en agissant ensemble

Relancer l'animation des quartiers : projets collectifs, lieux de convivialité

Accompagner les Conseils Citoyens dans leur implication pour le « Vivre Ensemble

Elaborer en commun des animations de quartier, spectacles de rue, les arts / spectacles vivants

Ouvrir la culture et le sport à des publics aujourd'hui exclus par des tarifications ambitieuses, des quotas réservés.



❖ Former à la citoyenneté

Impliquer le monde associatif dans l'organisation du temps périscolaire et l'accompagnement des enseignants pour la promotion du « bien vivre- ensemble »

Favoriser l'intervention des collégiens et lycéens dans l'animation du quartier (nettoyage quartier, aides aux devoirs, soirées débats, activités intergénérationnelles...)

Créer des appels à projets à destination des associations, des centres culturels et sportifs, en partenariat avec l'Education Nationale pour conjuguer laïcité et citoyenneté au sein du monde éducatif. Ouvrir les écoles, hors les périodes scolaires, pour des activités de loisirs et apprentissage intergénérationnelles : chants, danses, jeux, théâtres, ...

Renforcer la volonté des individus à être des acteurs. Soutenir les actions citoyennes comme les chantiers jeunes en lien avec les bailleurs.

Agir contre le repli sur soi. La mise en place d'un plan intercommunal, à 12, de la prévention contre la radicalisation en lien avec le monde scolaire et en soutien des actions citoyennes associatives s'impose.

Sensibiliser les jeunes sur la pratique des réseaux sociaux dans les établissements scolaires mais aussi les maisons de quartier, les MJC, les Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ), missions locales, Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)...

Ateliers de découverte de la citoyenneté dans les écoles avec l'aide des Polices Municipales.

Déploiement des volontaires du Service Civique au sein des établissements scolaires pour mettre en forme le bien vivre-ensemble.

❖ Valoriser l'existant

Mettre en exergue les bons exemples de solidarité au niveau des quartiers, villes et communauté d'agglomération.

Promouvoir et déployer les bons exemples d'actions menées par les acteurs citoyens comme Déclic Théâtre.

La vie associative ne peut être pilote dans une telle démarche.

Il conviendrait de mettre en place un observatoire pour analyser l'existant et fédérer les acteurs et les actions futures.

Il s'agit de la confier à un organisme d'intérêt général (pourquoi pas le Codesqy) ou à un collectif d'associations autour d'un Plan d'Actions transversal avec l'appui des communes et de la Communauté d'Agglomération (entité de rattachement).



II Environnement, Cadre de Vie et Santé

La commission a développé 4 thèmes :

THEME 1 : Préserver le cadre de vie – respect de la trame verte et bleue
Préserver le cadre de vie - réduction des pollutions

THEME 2 : Dynamiser la production et la consommation responsables

THEME 3 : Lutter contre le réchauffement climatique

- Réussir la transition énergétique – réduction carbone – sources de chaleur – énergie renouvelable

- Réussir la transition énergétique – traitement et valorisation des déchets

- Réduire le carbone et développer les sources de chaleur et la production d'énergie renouvelable

THEME 4 : Santé

Une agglomération ambitieuse et exemplaire en termes de santé



THEME 1 : RESPECT DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Notre ambition : l'environnement, le cadre de vie et la santé sont un domaine où l'excellence est atteignable.

Il doit devenir une marque identitaire, une force pour les entreprises comme pour les habitants.

Résultat attendu : faire de SQY un territoire pilote de la biodiversité.

NOS ATOUTS

- Une réserve naturelle
- 3 zones en Natura 2000.
- 1 commune intégrée au PNR
- Un maillage d'espaces verts et riches en biodiversité (10m²/ha.).
- Contribution à la ceinture verte de l'IDF comme lieu de transit entre les massifs forestiers.
- 74 ha de bois urbains en gestion directe.
- Un cadre de vie reconnu et une attractivité certaine pour le territoire. L'élargissement à 12 communes qui enrichit notre patrimoine de biodiversité

NOS FAIBLESSES

- La non continuité des liaisons douces qui n'est pas sans incidence sur le déplacement des espèces
- Une non prise en compte, en amont, du paysage dans les projets d'urbanisme
- Le manque d'un plan biodiversité pour les 12.
- Le manque de visibilité des fonctions de la trame verte et bleue : économique, ludique, sportive, culturelle et éducative et favorisant la santé.
- La non maîtrise des forêts de SQY (ONF)
- Un cadre de vie à préserver et à faire progresser pour demeurer une marque identitaire du territoire.

LES ENJEUX

- Il s'agirait de répondre aux Objectifs de Développement Durable qui seront énoncés en 2019 à l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Maintenir l'équilibre espaces verts/urbanisation.
 - Protéger, gérer et valoriser les écosystèmes.
 - Intégrer la conservation des écosystèmes dans toutes les politiques de développement sectorielles.
 - Renforcer les partenariats entre les acteurs locaux : publics, privés, scientifiques, associatifs et habitants.

ACTIONS

- Elles doivent contribuer à une meilleure gestion des espaces naturels protégés et à la valorisation des ressources biologiques.
- Mise en œuvre d'un diagnostic écologique servant de support à un plan intercommunal du paysage.
 - Valorisation de l'existant pour répondre aux différentes missions de la biodiversité.

Orientation 1 : préserver le cadre de vie : respect de la trame verte et bleue

Le dernier rapport du Fond Mondial pour la nature montre que la moitié du vivant a disparu en 40 ans.

Objectif retenu :

Placer la biodiversité au centre des projets d'aménagement pour faire de SQY un territoire pilote de la biodiversité.

Opportunités :

- SQY s'est doté d'un Plan de Développement Durable où la biodiversité a toute sa place.
- Avec l'élargissement du territoire à 12 communes, nos espaces verts et bleus se sont agrandis
- La charte de l'arbre existe.
- Un plan de gestion des espaces verts a été élaboré.
- Le potentiel de biodiversité est notoire sur le territoire. L'île aux Loisirs, l'étang des Noes, le golf national le bois de la Mérantais, pour ne citer que les villes « historiques » sont en zone ZNIEFF.
- Une de nos communes est en lien direct avec un PNR.
- La forêt de Trappes/Port Royal associe patrimoine historique et naturel.
- Les sentes, rigoles, mail arborés, squares, jardins publics ou privés agrémentent notre cadre de vie.
- Par sa situation géographique, SQY est un lieu de transit entre les grands massifs forestiers d'IDF.

Plan d'action:

Les actions ont pour finalité de permettre la valorisation de chaque fonction des trames.



- Définir un plan paysage sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de prendre en compte le paysage dans les projets d'aménagement et la création des nouveaux espaces tout en préservant les espaces verts et bleus après l'élargissement à 12 communes.

- Rétablir ou régénérer les écosystèmes qui ont été dégradés, endommagés ou détruits sous l'effet d'activités humaines ou de catastrophes naturelles afin qu'ils assurent à nouveau les services dont la société bénéficie. La loi de Biodiversité de 2016 a inscrit la compensation dans les textes. Il s'agit donc d'assurer le suivi et la localisation des zones concernées. Définir la compensation en amont apparaît alors essentielle et doit être intégrée dans les projets.

- Parapher la Charte de la biodiversité Régionale comme ce fut le cas en 2013 et valoriser le patrimoine arboré.

Diverses actions transversales peuvent découler de ce plan :

- En lien avec la mobilité, harmoniser les liaisons douces (pistes cyclables, sentes, rigoles...) pour assurer la continuité des déplacements mais ainsi créé un circuit naturel à travers le territoire afin que les êtres vivants, source de biodiversité, puissent s'y déplacer.

- En lien avec l'aménagement du territoire, la lutte contre l'envasement des bassins de SQY (Voisins, Elancourt) est une opportunité pour effectuer un travail sur les berges qui favorisent la biodiversité.

- En lien avec l'urbanisme, la trame verte et bleue permet de développer des fonctions transversales : mobilité, ilot de fraîcheur, alimentation, bien-être, attractivité.

- En lien avec la culture, la mise en valeur du patrimoine (œuvre d'art, parcours poétique...) et de la biodiversité (visites découvertes, sorties ornithologique...) doivent être renforcées.

- En lien avec le sport, ces espaces ouverts doivent contribuer à la pratique de sports de loisirs qui contribuent au bien-être et à la santé. Notre territoire est riche d'associations de marcheurs ou de cyclistes qui pourraient dynamiser ces sites.

- En lien avec l'innovation, de nouveaux domaines de recherche se développent tels que [l'ingénierie écologique](#), qui consiste à utiliser la biodiversité pour aménager des milieux dégradés, et l'application de théories scientifiques récentes comme le suivi de la dynamique des populations et la mise en place de corridors écologiques. Le voisinage de Saclay où sont présents chercheurs et Tecomah serait une piste innovante pour tisser des liens entre la recherche [et les acteurs de gestion et d'aménagement du territoire \(agriculteurs, urbanistes, politiques, gestionnaires...\)](#), afin d'assurer une meilleure prise de décision et à plus long terme une coexistence durable entre les êtres humains et le reste de la nature.

Des projets dont nous pouvons nous inspirer :

En nous appuyons sur des réussites, nous pouvons contribuer à créer la confiance et dynamiser notre projet.

❖ La création d'un verger pédagogique dans une commune du territoire est une voie à explorer.

❖ Des chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle ont récemment publié une évaluation de l'efficacité du réseau Natura 2000 sur les populations d'oiseaux communs. Une collaboration, aujourd'hui distendue, avec l'OPIE et de LPO, présents sur le territoire, peuvent contribuer à la réalisation d'une étude d'impact faune/flore.



❖ La zone atelier bassin Rhône-Alpes où les chercheurs et gestionnaires de l'environnement travaillent de concert.

Indicateurs :

- Création d'un plan paysage à tous
- Nombre de voies de mobilité douce créées
- Nombre d'animations développées.
- Nombre de bassins restaurés
- Nombre d'études de recherche menées



THEME 1 : REDUCTION DES POLLUTIONS

Notre ambition : l'environnement, le cadre de vie et la santé sont un domaine où l'excellence est atteignable.

Il doit devenir une marque identitaire, une force pour les entreprises comme pour les habitants.

Résultat attendu : demeurer une « ville à la campagne » en maîtrisant les pollutions

NOS ATOUTS

- Un cadre de vie agréable : la ville à la campagne.
- Le respect du zéro phyto bien engagé.
- Une agriculture qui tend vers le raisonné et le bio.
- Un Plan du Développement Durable mis en œuvre

NOS FAIBLESSES

- Une publicité envahissante qui défigure le paysage.
- Un engorgement du trafic qui engendre des pollutions atmosphériques. Les émissions de GES hors fret sont de 100 à 200 kteq CO2/habitant loin de la moyenne nationale.
- Le voisinage de différents aéroports est source de nuisances.
- Présence de fer dans la qualité de l'eau (entre 5 et 25% de non-conformité) : Z.I. de Trappes, à Elancourt Villeparc.

LES ENJEUX

- Afin de maintenir l'attractivité de notre territoire, il nous faut :
- Redynamiser l'image du territoire
 - Protéger, gérer et valoriser les écosystèmes.

LES ACTIONS

- Réglementer la publicité sur les axes de la communauté.
- Revoir le plan de circulation pour que SQY reste un territoire verdoyant et agréable à vivre plutôt qu'un territoire livré aux voitures et pollutions.
- Etablir un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur l'ensemble du territoire

Préserver le cadre de vie réductions des pollutions

Objectif retenu :

Demeurer une « ville à la campagne » en maîtrisant les pollutions.

Opportunités :

- L'ouverture à 12 communes induit de fait à matérialiser le nouveau territoire. Les entrées d'agglomération doivent être valorisées. Dans ce cadre, une approche globale concernant la publicité offre une opportunité pour la régenter. Force est de constater que nos communes, exceptées celles en lien avec les PNR, sont inondées de publicités en format 8 et 12 M2.
- Les divers travaux en cours, réaménagement de la N 10 Trappes, l'aménagement du carrefour de la Malmédonne et du pont Schuler à La Verrière, l'élargissement de la RD 30 à Plaisir sont autant de moyens de fluidifier le trafic qui est une source de nuisances sonores pour les riverains.

Plan d'action:

La commission a bien conscience que l'objectif retenu n'est pas de la compétence de SQY. Néanmoins, dans le cadre du travail transversal, cette problématique peut s'intégrer dans l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le PCAET....

Diverses actions transversales peuvent découler de ce plan :

❖ Au niveau de l'aménagement du territoire:

- Pour asseoir la volonté de dynamiser la « marque SQY », les entrées d'agglomération doivent être aménagées pour valoriser l'image du territoire. Une réflexion sur la place de la publicité sur les axes majeurs devrait se faire à l'échelle intercommunale.

❖ Au niveau de de la mobilité :

- A l'échelle du territoire les secteurs d'activité les plus émetteurs de polluants (oxydes d'azote, particules, Composé Organique Volatil Non Méthanique, Dioxyde de soufre) sont, le trafic routier et le résidentiel-tertiaire. La dégradation de la qualité de l'air est principalement observée le long des axes routiers.

- Revoir le réseau de bus structuré historiquement autour d'un bassin de vie et plutôt organisé pour le rabattement vers les gares avec des zones denses non desservies par le réseau TC structurant à l'échelle du territoire.

❖ Au niveau de la santé :

La présence de nombreuses infrastructures routières majeures sur le territoire et de voies ferrées participent à la production de nuisances sonores. Certains secteurs sont particulièrement affectés par le bruit.

Ce qui n'est pas sans incidences sur la santé : perturbation du sommeil, perturbation de compréhension de la parole, troubles cardiologiques tels l'hypertension, déficit auditif

En outre, la présence de trois aérodromes (Toussus le Noble – St Cyr et Chavenay) est également source de nuisances.

La plate-forme de Toussus-le-Noble comptabilise un trafic de l'ordre de plus de 100 000 mouvements par an (source : données statistiques 2010 disponibles sur le site d'AdP : www.entrevoisins.org), dont 45 % de mouvements liés à des tours de pistes.

SQY pourrait être un soutien actif auprès des communes du territoire pour qu'un Plan de Gêne Sonore soit établi, et au projet « Toussus Sol-Air », en cohérence avec les ambitions de Paris-Saclay, affiche l'intention de construire un écosystème basé sur l'énergie électrique.



THEME 2 : DYNAMISATION DE LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION RESPONSABLES

Notre ambition : l'environnement, le cadre de vie et la santé sont un domaine où l'excellence est atteignable.

Résultat attendu : atteindre dans les 5 ans, une production agricole locale à hauteur de 25%.

Sans viser l'autarcie alimentaire, Répondre, dans 30 ans, à 60% de la demande locale.

NOS ATOUTS

Près de 2500 ha consacrés à l'agriculture. Le bio 12% de surfaces sur SQY contre 2% en IDF et 5% au niveau national.

La vente en circuits courts concerne 30% des exploitations contre 15% pour l'IDF.

Le territoire est riche de sa diversité : jardins familiaux, ventes à la ferme, ruches, vente de paniers, AMAP... Un réseau associatif et dynamique.

Le soutien de SQY au projet de PNA, porté par Terre et Cité, en date du 29 novembre 2016

La grande qualité des sols : un atout propice au développement de l'agriculture urbaine et périurbaine.

NOS FAIBLESSES

Aujourd'hui, la majorité de nos communes ne sont pas intégrées à une association d'agriculture urbaine

Impossibilité pour les agriculteurs de diversifier leurs bâtiments aujourd'hui protégés dans le PLUI existant.

Difficultés de se projeter dans le futur quand les agriculteurs sont soumis à des baux précaires.

Présence inexistante de centres de transformation

Un manque de liens entre consommateurs et agriculteurs en culture conventionnelle, bio ou raisonnée.

La demande alimentaire locale est très supérieure à l'offre et en développement.

LES ENJEUX

L'accompagnement à la transition vers une culture raisonnée ou bio est multiforme. Les enjeux sont à la fois :

→ économiques : structuration et consolidation des filières, ajustement de l'offre et de la demande, installations agricoles et préservation des espaces agricoles,

→ environnementaux : produits locaux de qualité, lutte contre le gaspillage...

→ sociaux : valorisation du patrimoine, tissage de liens sociaux (insertion professionnelle) Il s'agirait d'impulser et faire une stratégie territoriale de type « politique publique » pour soutenir les projets en gestation et en faire émerger d'autres.

LES ACTIONS

Valoriser dans le code des marchés, les produits issus de la filière, **locale**, raisonnée ou bio

→ Fédérer un modèle d'agriculture locale pérenne et inciter à la consommation locale

→ améliorer de la visibilité des producteurs bio sur les marchés au moyen d'une charte.

→ développer les débouchés inciter à la consommation locale

→ faciliter de l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Atteindre dans les 5 ans un 100% bio pour les cantines scolaires et 100% de production locale bio

Orientation 2 : développer l'agriculture pour les besoins locaux et la culture de proximité.

Objectif retenu :

Mettre en synergie l'ensemble des énergies autour d'un projet partagé et structurant afin de valoriser les productions du territoire et la dynamisation du lien social autour de la thématique alimentaire. Il s'agit de rapprocher les producteurs et les consommateurs (lien géographique) étoffer les liens entre les citoyens et leur territoire (image confortée, identité prononcée et économie locale vitalisée).

Opportunités :

- Le potentiel de mise en synergie de l'ensemble des énergies autour d'un projet partagé structurant valorisant les productions du territoire et la dynamisation du lien social autour de la thématique alimentaire est patent sur le territoire. Il convient de permettre à ces acteurs s'approprier les enjeux et les besoins, de prendre en compte la nécessité de se concerter et de d'impliquer tous les acteurs
- Un réseau associatif dense et dynamique. Le territoire est riche de sa diversité concernant l'agriculture urbaine : jardins familiaux, ventes à la ferme, ruches, vente de paniers, AMAP, associations (Dedale, Sème qui peut, Regal...) La commercialisation en circuits courts concerne 30% des exploitations contre 15% pour l'IDF.
- Près de 2500 ha sont consacrés à l'agriculture. L'agriculture biologique concerne 12% de surfaces sur le territoire contre 2% en IDF et 5% au national.
- Des espaces à reconverter existent sur le territoire (zones non urbanisées ou à restructurer).
- SQY est partenaire de Terre et Cité, acteur majeur sur le plateau de Saclay et en lien avec le monde de la recherche.

Plan d'action:

Les filières courtes obéissent à des modes de commercialisation divers et variés. En conséquence, l'accompagnement se doit d'être multithématique. En effet, la plus-value des circuits de proximité concerne plusieurs dimensions : environnement, social, économie, santé, citoyenneté...

- Réaliser un état des lieux relatif aux modes de commercialisation des espaces de vente.



- Recenser les structures locales des acteurs de l'agriculture de proximité (acteurs économiques, institutions, associations...)
- Développer un modèle d'agriculture locale pérenne et de proximité répondant aux attentes sociétales et étudier les possibilités de développement en identifiant des modèles économiques pertinents
- Favoriser le développement de nouveaux débouchés pour les produits issus de la filière alimentaire de proximité (marché, restauration commerciale, petits commerces, événements, foires du terroir...)
- Améliorer la visibilité des producteurs bio sur les marchés du territoire au moyen d'une charte. Pourraient y adhérer les producteurs dont le chiffre d'affaires est constitué à 70% au moins de la vente de leur production. Ils bénéficient d'outils de communication spécifiques (utilisation d'un logotype « Produits du terroir » sur les étals), carte des producteurs Bio...)
- Créer un observatoire des filières de proximité.

Indicateurs :

La démarche transversale

- Nombre d'acteurs locaux impliqués dans la démarche (agriculteurs, associations, collectivités, citoyens)
- Nombre d'études sur l'identification des modèles économiques pertinents
- Nombre de réunions de l'observatoire des filières

L'élargissement de l'offre :

- Les productions manquantes pour répondre aux besoins du territoire
- Evolution du taux d'occupation de l'espace territorial lié à l'agriculture
- Nombre de lieux de commercialisation des produits locaux
- Nombre d'événements créés pour dynamiser la filière.
- Evolution de la part des circuits alimentaires de proximité dans l'agriculture du territoire

La diffusion de la démarche :

- Nombre d'outils thématiques élaborés



- Nombre d'actions d'information menées pour diffuser ces outils
- Nombre d'ateliers créés

L'économie :

- Evolution du nombre d'agriculteurs et d'emplois induits par l'agriculture et les filières agro-alimentaires du territoire
- Taux des outils de transformation de proximité
- Evolution de l'impact des pratiques agricoles sur le territoire, le paysage, le tourisme

Accompagner la transition vers une culture raisonnée ou bio.



Objectif retenu :

Ouvrir le champ des possibles pour axer l'agriculture urbaine et périurbaine vers une production nourricière, respectueuse de l'environnement et alimentant le territoire en circuits courts. Cet objectif est support d'une stratégie visant au développement d'une agriculture durable sur le territoire.

Opportunités :

- Le plan de Développement Durable de SQY prévoit « *la préservation de l'agriculture locale et le développement d'une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement* »
- Soutien de SQY au projet de PNA, porté par Terre et Cité, en date du 29 novembre 2016
- Comme l'a noté le « Forum de l'agriculture locale », la demande alimentaire locale est supérieure à l'offre et en développement. La dynamique présente en agriculture urbaine devrait accentuer ce phénomène.

Plan d'action:

L'accompagnement à la transition vers une culture raisonnée ou bio est multiforme. Cette transition est à la fois économique (structuration et consolidation des filières, ajustement offre/demande, installations agricoles, préservation des espaces agricoles...), environnementale (produits locaux de qualité, lutte contre le gaspillage...) et sociale (tissage de lieux sociaux, insertion professionnelle, valorisation du patrimoine).

- Réaliser un état des lieux et analyse de l'offre et de la demande pour évaluer les potentialités du territoire (SQY, producteurs, acteurs de la filière, restauration)
- Quantifier les potentialités de développement et de diversification des exploitations vers une culture raisonnée ou bio
- Renforcer le lien entre le monde agricole et l'ensemble de ses interlocuteurs, qu'ils soient institutionnels ou personnes privées.
- Accompagner les démarches agricoles environnementales en créant un tutorat des futurs installés (couveuse)
- Innover en valorisant les produits issus de la filière raisonnée ou bio, mais locale dans le code des marchés



- Développer des outils de communication sur l'alimentation (ateliers cuisine, logotype, diversité et sécurité sanitaire des aliments, visites)
- Faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous (restauration collective). Atteindre dans les 5 ans un 100% bio pour les cantines scolaires et 100% de production locale.
- Accompagner le personnel de restauration dans le changement de pratique.

Projet dont nous pouvons nous inspirer :

❖ **Strasbourg Eurométropole**

Associer les fonctions économiques et sociales, en orientant l'agriculture périurbaine vers une production nourricière, respectueuse de l'environnement et alimentant le bassin de consommation de l'agglomération de Strasbourg par le biais de circuits courts en partenariat avec la Chambre d'Agriculture (CARA) et l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA).

Indicateurs :

- Evolution du passage en culture bio ou raisonnée
- Nombre de tutorat mis en place
- Evolution du nombre de repas bio servis dans les lieux d'éducation
- Evolution du nombre de repas bio servis dans les lieux d'hébergement pour personnes âgées.
- Evolution du nombre de repas bio servis dans le domaine sanitaire (hôpital, maison de suivi de soins...)
- Evolution du bio dans les marchés
- Evolution du nombre d'ateliers créés
- Evolution du nombre de participants aux ateliers.

Soutien institutionnel à la consommation raisonnée.

Objectif retenu :

Impulser et faire une stratégie territoriale de type « politique publique » pour soutenir les projets en gestation et en faire émerger d'autres.

En termes de potentiel, les circuits courts sont comme considérables, ils permettent une plus-value pour le producteur et la réalisation d'économies sur la chaîne de coûts (transports, transaction pour le commerce sur internet) et la création de valeur sur des actifs immatériels (marque, ancrage territorial, authenticité, lien social).



Opportunités :

- En organisant le Forum de l'Agriculture Locale, SQY affiche son ambition de mettre en synergie les fonctions économiques, écologiques et sociales en facilitant l'agriculture périurbaine vers une production nourricière pour le territoire et respectueuse de l'environnement

- La demande alimentaire locale est supérieure à l'offre et en développement. L'agriculture périurbaine peut compléter l'offre alimentaire de l'agriculture
- Les acteurs de l'agriculture urbaine prônent une alimentation locale en s'appuyant sur les complémentarités de l'agriculture urbaine et périurbaine
- La grande qualité des sols est un atout essentiel et propice à un développement de l'agriculture urbaine et préurbaine

Plan d'action:

Le rôle de SQY est essentiel pour assurer la gouvernance et l'animation de cet objectif. Il s'agit de faire le lien, de mettre en réseau les différents acteurs. SQY se doit de jouer le rôle de facilitateur, d'animateur et de médiateur du projet. Plusieurs actions doivent être élaborées.

- Faciliter dans le futur PLUI à 12, la diversification des agriculteurs au vue des bâtiments aujourd'hui protégés dans le PLUI existant
- Maintenir les terres agricoles et réduire la proportion de terres exploitées à titre précaire
- Conforter le travail avec la SAFER par des conventions ville/SAFER
- Identifier les parcelles disponibles pour l'agriculture et les contraintes associées.
- Valoriser l'agriculture raisonnée aujourd'hui méconnue
- Répondre aux besoins d'hébergements saisonniers pour les agriculteurs
- Accompagner la création d'une association fédératrice. Aujourd'hui la majorité des agriculteurs des communes du territoire ne s'intègrent pas dans une association d'agriculture urbaine
- Nommer un référent des terres agricoles dans le futur PLUI à 12 communes.
- Créer des centres de transformation sur le territoire.
- Intégrer l'agriculture locale dans le dispositif *InitiaveSQY* initié par l'agglomération.



- Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en les informant des dispositifs liés à l'emploi et sur les thématiques environnementales par la mise en place d'un conseil technique
- Créer des lieux de distribution du type « ma boutique à l'essai » comme cela a été fait à Noyon, Mende, Magny les Hameaux, le Creusot...
- Promouvoir, la création de production agricole individuelle.

Des projets dont nous pouvons nous inspirer :

En nous appuyons sur l'exemplarité des réussites, nous pouvons contribuer à créer la confiance et dynamiser notre projet.

❖ Communauté d'Agglomération Loire Forez

Soutenir l'économie productive en développant les gisements d'emplois de l'économie résidentielle

❖ Communauté de communes du Pays Mélusin, Vienne

Accompagner vers l'emploi et la création d'emplois par le développement de l'économie verte

❖ Nantes Métropole

Faire de l'agriculture une composante à part entière de l'économie au cœur de la métropole

❖ Notre territoire

Création, par L'Assos'REGAL, d'une épicerie participative dans une boulangerie du territoire : un projet concret qui peut servir d'exemple, motiver et impliquer d'autres acteurs du territoire.

Indicateurs :

En direction des agriculteurs :

- Nombre de bâtiments requalifiés dans le futur PLUI à 12
- Nombre de surfaces de parcelles sur lesquelles une intervention foncière a été opérée



- Nombre de parcelles susceptibles d'être utilisées en agriculture urbaine ou périurbaine
- Nombre d'ateliers d'informations en termes de formation ou de financier
- Avancée de la création d'une fédération d'une agriculture urbaine
- Nombre de lieux d'hébergements saisonniers

En direction des publics :

- Nombres d'outils élaborés pour faire connaître l'agriculture raisonnée, bio et conventionnelle.

En direction du monde économique :

- Nombre de lieux de transformation sur le territoire (moulin pour la farine, mise en bouteilles de fruits, création de confiture, abattoirs de poulets...)
- Nombre de lieux de vente créés.
- Nombre d'ateliers créés



Sensibilisation des consommateurs

Objectif retenu :

Le déficit d'image est notoire. Il nous faut mieux appréhender la réalité des acteurs agricoles, mais dans le même temps, il leur est nécessaire de mieux cerner les attentes des publics. Quant à ses derniers, ils doivent mieux appréhender les divers types de culture (conventionnelle, raisonnée, bio) et la démarche des circuits courts.

La démarche de sensibilisation est double : connaître et se faire connaître. Elle implique au monde agricole et aux consommateurs de se rencontrer.

Opportunité :

Notre projet s'inscrit dans un contexte d'émergence d'initiatives de produits bio et locaux. Il est soutenu par des acteurs agricoles, des opérateurs économiques, des associations locales et des citoyens.

Le projet de territoire est une chance pour que notre collectivité renforce l'ancrage local de l'alimentation.

Terre et Cité, notre partenaire, dispose d'outils pédagogiques en direction des scolaires. Il est disposé à nous en faire bénéficier.

Plan d'action:

Le manque d'information n'est pas le propre de cette thématique. Il nous faut intervenir sur plusieurs leviers : en direction du monde économique, des institutions et de nos concitoyens

- Visites d'exploitations pour ancrer les problématiques agricoles amis aussi mettre en exergue les réussites et les voies à explorer.
- Création d'un logotype pour promouvoir la production agricole locale et d'un guide des producteurs bio du territoire
- Mise en valeur des actions bio inscrites dans le cadre du Développement Durable.
- Création d'événements.



- Ateliers pédagogiques dans le cadre scolaire ou communal.
- Eco gestes à promouvoir

Indicateurs :

- Nombre de visites d'exploitation
- Nombre de producteurs bénéficiant du logotype
- Nombre de lieux de distribution du guide de production bio
- Nombre de dossiers parus dans SQY mettant en exergue ses actions du DD et le bio
- Nombre d'événements créés autour de la thématique du « bien manger local »
- Nombre d'ateliers créés dans les centres sociaux, les Maisons de quartier (atelier cuisine, plantation...) et dans le cadre périscolaire.
- Nombre de rencontres débats, films diffusés... proposés dans les centres sociaux, les maisons de quartier...
- Nombre d'actions écocitoyennes développées sur le territoire (incroyables comestibles...)



- THEME 3 : TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS

- **Notre ambition : l'environnement, le cadre de vie et la santé sont un domaine où l'excellence est atteignable.**

- **Résultat attendu : être un territoire labellisé Zéro Déchet Zéro Gaspillage**

NOS ATOUTS

Un réseau étoffé de déchetteries

Création d'une déchetterie nouvelle génération dans la partie nord du territoire, incluant le Ré-emploi

Mise en œuvre d'une convention avec les entreprises

Marché mutualisé à court terme

NOS FAIBLESSES

Un manque de civisme qui handicape l'efficacité des mesures prises et des installations mises au service de tous

Une méconnaissance des règles du tri qui engendre des pénalités

La difficulté de recycler les déchets de soins médicaux

La non maîtrise actuelle des déchets engendrés par l'ensemble du monde économique

LES ENJEUX

Rendre les citoyens acteurs du tri en étant eux même des ambassadeurs

Rationaliser la gestion des déchets liés au monde économique

Elaborer une politique territoriale visant le Zéro Déchet Zéro Gaspillage.

LES ACTIONS

➔ Informer la population, l'accompagner et développer les éco-gestes

➔ Elaborer des indicateurs dans le cadre des conventions avec les entreprises

➔ Créer une ressourcerie et promouvoir les lieux existants

➔ Déployer les nouvelles techniques de valorisation des déchets

Orientation 3 : Lutter contre le réchauffement climatique

Traitement et valorisation des déchets

Objectif retenu :

Rationaliser le traitement des déchets de la collecte au recyclage au niveau individuel, industriel et commercial.

Opportunités :

Un réseau de déchetteries couvrant l'ensemble du territoire en gestion directe par SQY.
La future déchetterie sur la partie nord du territoire devrait régler le problème d'inégalité de service à la population.

La mise en œuvre de convention avec les entreprises, en 2019, permettra de rationaliser le service aux entreprises et commerces.

L'élaboration de marchés mutualisés, en 2021, permettra de mettre en synergie la politique de gestion des déchets sur l'ensemble du territoire.

Les obligations liées à la gestion des bio-déchets permettront de créer une filière spécifique bio-déchets au niveau du territoire.

Faiblesses :

Le manque de civisme handicape l'efficacité des mesures prises et des installations mises au service de tous. Les dépôts sauvages et les décharges irrégulières sont soumis à l'article L541 du code de l'environnement mais rarement sanctionnés.

La disparition d'ambassadeurs du tri qui rendait un service très efficace au niveau local.

Une méconnaissance du tri par les particuliers qui engendre des pénalités pour les communes.



La nécessité de se rendre dans les pharmacies référenciées Eco organisme DASTRI pour les déchets de soins médicaux. Faute d'information fiable et facilement accessible, les dépôts sauvages sont source possible d'atteinte à la santé de nos enfants dès lors que les dépôts se font dans le paysage.

Plan d'action:

Nous devons proposer une organisation acceptable pratique, efficace et à la portée de tous dans le cadre de la reprise par l'agglomération au lieu de chaque commune.

❖ Au niveau des particuliers :

- Informer, accompagner, développer les éco-gestes

Pour atteindre une efficacité suffisante, il est indispensable de mener une importante communication pour sensibiliser => former et inciter aux tris, tant en quantité que qualité.

Les actions développées dans le cadre des « semaines du développement durables » doivent s'inscrire dans la continuité avec l'aide des structures municipales, du monde de l'enseignement (compostage, chasse au gaspillage...)

La création d'un référent du tri sur chaque commune permettrait d'organiser des opérations de sensibilisation de la population et la mise en place de mesures favorisant le tri et la collecte sélective des déchets, limitant ainsi de la production de déchets et améliorant la collecte des déchets.

La verbalisation des incivilités doit être efficace.

❖ Au niveau des entreprises :

- Elaborer des indicateurs dans le cadre de la convention avec les entreprises.

Biodégradation : que fait l'entreprise des déchets organiques qu'elle génère ?

Fourniture en eau : quel est l'état des écosystèmes dans lequel elle la prélève et la rejette ?

Fourniture en matière première : quel est l'analyse de cycle de chaque matière première qui entre dans le processus de l'entreprise et qui en sort ?

❖ Au niveau de SQY :

- Créer une ressourcerie permettant le recyclage et la réutilisation des biens usagés.

La promotion du réemploi et l'incitation pour le recyclage devrait à terme permettre de recycler et valoriser les déchets des usagers.

Un exemple à méditer. En Gironde, le Smicval a implanté une déchetterie à Vayres. Ce syndicat couvre 200 000habitants et 139 communes. Il est labellisé Territoire ZDZG et a atteint 48% de valorisation matière et réduit ses déchets de 13% en cinq ans.

Le principe est simple. Les habitants déposent, dans les endroits dédiés, les objets dont ils ne veulent plus (Hi-Fi, jardinage, déco, loisirs...) et repartent avec des objets déposés par d'autres.

Ce lieu est à la fois une déchetterie normale mais aussi une ressourcerie.

- Promouvoir les lieux de ressourcerie existants sur le territoire

Plus près de nous, ENVIE à Trappes, récupère l'électroménager qu'il restaure (insertion professionnelle) et revend à bas prix.

- Elaborer une filière bio-déchets

La collecte dans les lieux (d'environ 200 couverts) faciliterait la création d'une filière spécifique bio-déchet qui réduirait le taux de déchets et engendrerait moins de gaspillage.

- Amélioration des techniques de valorisation.

Pour un territoire serein coté conscience, il reste une marge non négligeable d'amélioration des technologies de valorisation / recyclage". En effet, il reste encore aujourd'hui près de 3% de résidus non traitables et qui sont « enfouis » à l'issue de la valorisation.

- Créer une unité de méthanisation sur le territoire pour permettre de valoriser localement les bio-déchets du territoire (électricité et chaleur via la cogénération, ou gaz réinjecté dans le réseau ou carburant pour le réseau de bus).



- THEME 3 : REUSSIR LA TRANSITION ENERGETIQUE

- **Notre ambition : l'environnement, le cadre de vie et la santé sont un domaine où l'excellence est atteignable.**

- **Résultat attendu : réduire le carbone et développer les sources de chaleurs et la production d'énergie renouvelable**

NOS ATOUS

Rénovation programmée du bâti

Rapprochement des zones
emplois et habitat

Deux réseaux de chaleur sur le
territoire

Gros potentiel d'énergie
renouvelable et ENR&R

NOS FAIBLESSES

Un bâti ancien qui perdure

Filière bioénergie à créer

Une densification nécessaire mais
induisant une consommation
d'énergie grandissante.

LES ENJEUX

Respecter les enjeux de
la COP 21

Un Schéma Régional de
Cohérence Ecologique (SRCE)
exigeant 11% d'énergie
renouvelable en 2020

Réussir un mix énergétique pour
atteindre 50% de chaleur
distribuée à partir d'ENR&R en
2020

Un Schéma Directeur
d'Aménagement de la Lumière
(SDAL) à mettre en place à 12

Conscientiser les habitants et les
entreprises à la transition
écologique pour en faire des
acteurs.

LES ACTIONS

→ → Identifier le potentiel et
favoriser les connexions des
réseaux de chaleur du territoire

→ Rénover en Bâtiments à
Energie POSitive (BEPOS)

→ Rendre les habitants acteurs
de la transition

→ Elaborer des indicateurs dans
le cadre des conventions avec les
entreprises

Orientation 3 : Lutter contre le réchauffement climatique

réduire le carbone et développer les sources de chaleurs et la production d'énergie renouvelable

Objectif retenu :

Réduire l'émission de GES pour atteindre en 2020 le taux de 11% retenu par le SRCE

Opportunités :

Nous disposons et nous sommes soumis à des textes réglementaires (PDD, PADD, Rapport annuel du Développement, SDRIF (Schéma Directeur de la Région IDF), SRCE, PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui dimensionnent les objectifs à atteindre. Plus que des obstacles, ces textes doivent nous inciter à réussir le virage énergétique.

La volonté de rapprochement des zones d'emploi et des zones d'habitat participe à une nette amélioration de l'intensité carbone du territoire.

Le développement de la multimodalité et la technologie, « voitures « propres » (problématique traitée dans une autre commission), le stockage d'énergie, les procédés photovoltaïque, la valorisation et recyclage des déchets sont autant de leviers que nous devons utiliser.

La rénovation du bâti offrant de meilleures performances énergétiques agit dans le même sens

Des initiatives d'acteurs locaux (abri bus Decaux, vélos électriques dans les entreprises...) se multiplient sur le territoire. Nous devons accueillir ces innovations au sein du territoire et soutenir les futures initiatives.

Deux réseaux de chaleurs sont présents sur le territoire à Elancourt (privé) et à Plaisir (public)

Le territoire possède un potentiel d'énergie renouvelable et de récupération ENR&R. C'est là un marqueur pour le territoire.



Faiblesses :

Notre territoire a une histoire. Le bâti ancien perdure. Les normes d'hier ne correspondent plus aux attentes d'aujourd'hui.

La densification du Territoire, nécessaire au développement et à sa survie dans le cadre des plans territoriaux voisins, va augmenter la consommation globale en énergie.

La filière bioénergie est en carence.

Plan d'action:

Nous devons tenir les engagements de la COP 21 réduction globale de 40% d'émission de GES d'ici 2030

❖ Au niveau des constructions neuves :

- Obtenir au minimum, le label de basse consommation, lors de la construction de logements neufs.
- Optimiser les réseaux énergétiques par l'extension de réseaux de chaleur et l'utilisation de technologie Smart grid.
- Intégrer les prescriptions réseaux de chaleur dans les documents d'urbanisme et d'aménagement

❖ Au niveau de l'existant :

- Identifier le potentiel de développement du chauffage urbain :

- prendre en compte les potentialités des 12 communes
- le SRCAE fixe le taux d'énergie renouvelable à 11% pour 2020. Nous en sommes à 2% avec le projet d'atteindre les 11% en 2025.
- l'importance des friches industrielles, l'étendue et la diversité du parc d'entreprises du territoire nécessite de recenser le « patrimoine » de bâtiments industriels et commerciaux

pour identifier ceux nécessitant une réhabilitation en mettant en exergue des objectifs mesurables de déperdition en fonction des bâtiments.

- Coordonner et favoriser les interconnexions :

- en densifiant les raccordements des bâtiments sur les réseaux de chaleur existants
- en étendant à l'interconnexion des réseaux existants et en créant de nouveaux si nécessaire
- en poursuivant le mix énergétique du réseau d'ici 2020 pour que la moitié de la chaleur distribuée soit produite à partir d'ENR&R

❖ Au niveau des futures réalisations :

- La réalisation de 4 éco-quartier sur le territoire va permettre la réalisation de bâtiments en BEPOS avec au moins 50% de labélisation passive. Cette dynamique mérite d'être prolongée.
- La volonté affirmée de rénover le bâti est un axe d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction du GES
- La mise en place d'un SDAL devrait permettre de contrôler et d'anticiper la lumière afin de révéler l'identité propre à chaque ville. Il est source d'économies d'énergie, de sécurité et d'attractivité.

❖ Au niveau des habitants :

- Informer et conscientiser (informer et rendre acteur) les populations individuelles à la réduction des déperditions :
 - mener une importante communication pour atteindre une efficacité suffisante.
 - rassurer les résidents par une information ciblée plus importante et « non commerciale » (au lieu des « partenaires bleu-ciel EDF...divers et variés).
 - quantifier l'efficacité des mesures prises ou à prendre, point relativement difficile, il peut être intéressant, voire nécessaire de mener des campagnes auprès de la population



afin d'obtenir leur vision et leur satisfaction/insatisfaction sous la forme d'enquêtes, de sondages...

➤ autoriser les résidences à accepter les demandes de mise en place de moyens individuels de production d'énergie propre, en particulier solaire ou géothermique collectives ou individuelles.

- Soutenir les initiatives collectives :

➤ soutenir les associations de copropriété concernant les aides à la réhabilitation en facilitant l'organisation et la facilitation de regroupements de travaux

➤ élargir et intensifier l'action de l'ALEC par des campagnes d'information à l'initiative de l'agglomération ou des communes.

➤ présenter la démarche lors des AG des copropriétés

➤ promouvoir la réhabilitation des bâtiments par des mesures incitatives, avantages financiers sur les travaux...

➤ développer les installations de « cogénération » électrique pour les collectivités et les entreprises.



THEME 4 : Santé

Notre ambition : une agglomération ambitieuse et exemplaire en termes de santé

Résultat attendu : des dispositifs de prévention pour la santé, sans faille un accès pour tous aux soins, hébergements spécialisés et/ou accompagnement à domicile

NOS ATOUTS

Le 7 juin 2006, SQY a adhéré au Réseau Ville-Santé-OMS.

L'offre sanitaire, médico-sociale et de prévention diversifiée et riche. L'IPS : un trait d'union entre habitants et acteurs de santé.

SQY disposait en 2012 de 1170 lits pour 9200 Saint-Quentinois âgés de + de 75 ans.

[L'UFR des sciences de la santé](#) (1 200 étudiants, et + de 250 chercheurs) est à la pointe des technologies actuelles.

Le projet de territoire, à 12 communes, est une opportunité majeure pour évaluer les besoins futurs

NOS FAIBLESSES

Les hébergements spécialisés sont insuffisants pour les personnes âgées, les personnes en situation d'handicap ou les populations en situation précaire.

L'accélération du vieillissement de la population et des acteurs de santé inquiète l'avenir.

Les inégalités territoriales, les pathologies spécifiques et les addictions méritent une attention toute particulière à SQY.

Une prévention insuffisamment coordonnée avec une marge de progrès significative avec l'emploi de techniques de communications / relances modernes.

LES ENJEUX

L'offre de soins doit répondre à un double défi posé

→ d'une part par l'évolution démographique des habitants et professionnels de santé

→ d'autre part par l'augmentation des besoins

L'enjeu est donc d'assurer l'accès et le recours aux services de santé pour tous, dans les meilleures conditions possibles.

ACTIONS

→ Garantir aux habitants l'accès à un équipement de soins en moins d'un ¼ h (préconisation OMS) : planification des besoins à échéance de 2040, des hébergements adaptés aux personnes handicapés ou âgées

→ Favoriser l'implantation des professionnels de santé
→ Assumer la coordination des actions de prévention, pour tous et assurant une information dense et sans relâche vers tous publics

→ Mettre en place un dispositif intercommunal de veille santé et assurer une interface permanente avec l'ARS et le conseil départemental : en amont participer aux commissions des appels à projets et ainsi préparer leur déploiement sur SQY

Orientation 4 : Santé

NOTRE AMBITION :

Une agglomération ambitieuse et exemplaire en termes de santé

Objectif retenu :

**Des dispositifs de prévention pour la santé sans faille
et un accès pour tous aux soins, hébergements spécialisés et/ou accompagnement à domicile**

Opportunités :

A l'échelle de l'agglomération, l'offre en matière de santé, qu'elle soit sanitaire, médico-sociale ou de prévention, est globalement riche et diversifiée : les habitants peuvent y trouver toute la panoplie de professionnels de santé ou de structures sur le territoire.

Cependant, les fortes disparités à l'échelle communale ou infra-communale posent questions.

- pour les équipements considérés comme rares (hôpitaux, services d'urgence, maternité, etc.), cette situation n'est pas forcément problématique dans la mesure où, d'une part, de nombreuses communes françaises n'en sont pas pourvues et que, d'autre part, l'offre environnante peut palier ce déficit, dans la limite où les habitants puissent y accéder facilement (en voiture, ou en transports en commun).

- pour les équipements de proximité, ces inégalités peuvent poser des difficultés car les habitants devraient pouvoir accéder en moins d'un quart d'heure à pied aux soins de premiers recours. Par ailleurs, le vieillissement des professionnels de santé, notamment des médecins, pose la question d'une éventuelle pénurie à l'avenir.

L'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien (HPOP), situé à Trappes, est l'unique hôpital général installé à Saint-Quentin-en-Yvelines. Il s'agit d'un établissement privé, à but lucratif, de soins pluridisciplinaires. Etablissement privé dans lequel la majorité des médecins exercent en secteur 2 (honoraires libres). L'HPOP ne constitue pas une offre de soins accessible à tous, notamment pour la médecine spécialisée. En revanche, la majorité des urgentistes exercent en secteur 1, sans dépassement d'honoraires.

Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) adultes et enfants (rattachés à l'Institut Marcel Rivière, l'hôpital Charcot ou l'hôpital de Versailles) couvrent bien le territoire. Cependant, les délais d'attente pour une prise en charge sont très longs et variables selon le secteur, ce qui conduit à des disparités communales.

Saint-Quentin-en-Yvelines est marquée par de fortes disparités territoriales en termes d'accès à la santé. En 2011, les communes de Trappes et de La Verrière se distinguent des autres communes de l'agglomération et du département des Yvelines par une part importante de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire. Elles se distinguent également par une faible part de population couverte par une complémentaire santé (CMUC comprise).

Concernant la morbidité, la prévalence des maladies chroniques est significativement plus élevée à Trappes, La Verrière, Guyancourt et Elancourt et moins élevée à Voisins-le-Bretonneux que

dans les Yvelines. Quant à la mortalité infantile (survenue avant 1 an), elle est nettement supérieure à Trappes que dans les autres communes de l'agglomération

Ces différents indicateurs font apparaître des disparités communales d'accès à la santé. Ces disparités constituent une faiblesse.

Une réorganisation territoriale de santé est ainsi à prévoir et l'agglomération doit envisager de programmer des lieux qu'elle pourrait réserver à la santé (prévention et soins), de favoriser l'implantation de professionnels, en renforçant le potentiel attractif du territoire, ces nouvelles implantations devant être accessibles par tous les modes de transport. Cette réorganisation peut se faire notamment par l'intermédiaire des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et par l'élargissement du rayon d'action de l'IPS aujourd'hui très impliqué à Trappes mais peu visible dans le reste du territoire.

Mais, les potentialités du territoire sont cependant une richesse.

- Ville-Santé-OMS
- UFR
- Hébergement pour personnes âgées

Le projet de territoire à 12 communes permettra d'apporter une réponse globale au niveau de la problématique santé.



Plan d'action:

- Le programme d'action vise à poursuivre les objectifs suivants définis par le label Ville
– Santé- OMS :
- améliorer constamment la qualité de son environnement
 - favoriser le développement d'une communauté solidaire et qui participe à la vie de la cité
 - agir en faveur de la santé pour tous et réduire les inégalités
 - développer une économie diversifiée et innovante
 - donner à chacun les moyens d'accéder à la culture et de réaliser son potentiel de créativité.

La Méthodologie pourrait s'annoncer comme suit :

- une démarche participative et concertée entre les professionnels, les usagers, les représentants institutionnels et les associations impliquées sur le territoire.
- analyse des besoins à partir des études existantes et rencontres avec les acteurs impliqués
- recueil des attentes des publics (questionnaires, groupes de travail, forum...)

A vu de ces éléments, diverses actions peuvent voir le jour :

- Au niveau de l'urbanisme ;

Un urbanisme en faveur de la santé implique d'intégrer au sein même du processus décisionnel des valeurs telles que l'égalité, la coopération intersectorielle et la participation.

L'urbanisme doit contribuer à l'instauration d'un environnement attrayant et sûr qui incite les individus à se déplacer à pied ou à vélo.

Les projets d'aménagement doivent intégrer des possibilités de loisirs adaptées également réparties dans le quartier et faciles d'accès.

La cohésion sociale est bénéfique pour la santé : les réseaux amicaux et de soutien mutuel présents à travers les quartiers peuvent aider l'individu à accélérer son rétablissement après une maladie et à diminuer les dépressions et les maladies chroniques. Ceci peut conduire à un sentiment de satisfaction plus important. La ségrégation sociale tend à aboutir à la formation de ghettos fondés sur le statut socio-économique, l'âge et l'origine ethnique. Cette situation peut conduire à l'isolement et à l'insécurité (ce point est développé dans la commission Culture, Sports, Vie associative)



- Au niveau de l'environnement :

La santé environnementale (environmental health) comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. Ce point est abordé dans notre contribution sur la préservation du cadre de vie).

Dans le même temps, l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) développe une démarche autour de la précarité énergétique en articulation avec l'IPS, par l'intermédiaire notamment de formations aux professionnels et de sensibilisation auprès des habitants.

- Au niveau des acteurs de la santé ;

Choisir de regrouper l'offre de soins en un lieu unique a des conséquences au niveau de l'accessibilité de ce lieu pour les patients. Il est donc important de prendre en compte un certain nombre de facteurs pour que le choix du lieu, et donc la modification des recours aux soins, ne soient pas discriminants pour certaines populations (personnes à mobilité réduites, âgées ou non, personnes ne disposant pas d'un véhicule, enclave territoriale peu reliée au reste du territoire,...).

Des réponses doivent être apportées aux acteurs de la santé

Par ailleurs, le regroupement des professionnels de santé dans une maison « centrale » peut avoir des conséquences sur l'offre de proximité si les professionnels exerçant dans la MSP viennent des différents quartiers de la commune et que ces quartiers deviennent alors dépourvus d'offre de soins.

Il faut alors tenir compte des critères d'installation pour les professionnels. La collectivité peut agir sur certains de ces critères, notamment ceux liés à la qualité de vie du territoire, les possibilités professionnelles pour le conjoint, la possibilité d'exercer en cabinet de groupe, le loyer professionnel, les crèches, les possibilités culturelles, sportives et sociales... Il semble nécessaire de les inviter personnellement. L'exemple de Versailles nous prouve la pertinence de cette démarche.

Les aidants se sentent souvent « abandonnés, livrés à eux-mêmes » ce qui peut les conduire à éprouver eux-mêmes des problèmes de santé. Il s'agit donc de recevoir les aidants non professionnels (conjoint, enfants, ...), les personnes âgées en perte d'autonomie pour leur permettre d'évoquer les problématiques liées à l'accompagnement de leur proche. Leur financement peut-être est assuré par le Conseil départemental. Des initiatives locales existent, elansep78 en est une des illustrations.

Le vieillissement de la population est une préoccupation majeure, SQY se doit d'agir.

- Au niveau de l'accueil des personnes âgées :

Des solutions alternatives au placement s'inscrivent dans le paysage national tel que « cette famille » qui permet d'accueillir à son domicile une personne chez soi et dans son quartier d'origine. Un service internet lui permet de rester en contact avec sa famille, ses amis (blog, messages vidéo, partage de photos ...) Il en est de même avec le dispositif « Mona Lisa » (Mobilisation Nationale contre L'isolement des Agés) Il nous faut les faire connaître aux intéressés.

- Au niveau de l'agglomération ;

Dans son nouveau périmètre la Communauté d'Agglomération doit s'investir de la problématique de la santé des Saint Quentinnois :

- En bénéficiant d'un poids significatif au niveau départemental,
 - En abordant des sujets inévitables : la dépendance,
 - En renforçant la collaboration avec l'IUFR,
 - En s'impliquant dans la coordination et l'information de la prévention,
- Agir pour compléter l'infrastructure hospitalière et d'hébergements spécialisés pour combler des manques criants (jeunes handicapés, autisme, polyhandicapés) et du vieillissement de la population (EHPAD, maintien à domicile, ...) afin d'offrir une solution de « prise en charge » ou d'accompagnement à tous quel que soit son âge, sa position sociale, son quartier et sa problématique
 - Compléter le plan de prévention à 12, assumer la fédération (moyens, complétude, ...) des acteurs communaux et associatifs, l'assurance qualité et la promotion permanente et sans faille de la prévention pour la santé et faciliter l'accès à tous à l'offre de prévention (établissements scolaires, transport public, ... / âge, territoire élargi, ...) par une information / communication moderne
 - Intervenir sur les sources de perturbation de la santé (pollutions, malbouffe, ..) au travers de tous les dispositifs intercommunaux PLHi, PLD, ...
 - Apporter son support à toutes les activités favorisant une bonne santé (sport, convivialité, ...)
 - Poursuivre le maillage du territoire en maisons médicalisées pluridisciplinaires en accompagnant les acteurs de l'offre de soins (communes, associations, ...)
 - Engager dans une politique ambitieuse à l'échelle de nos 12 communes et associant les communes environnantes par un fort lobbying auprès des instances régionales de santé (ARS, Département, Région) et une contribution significative au PRS2 pour créer sur SQY les projets susceptibles d'apporter des solutions aux manques de prise en charge et accompagnement et de s'impliquer dans les appels à projets du département.



La commission a développé deux parties :

- 1) Le plan d'actions
- 2) Les fiches d'actions



III. 1 Plan d'actions

Évolutions de la mobilité

La mobilité, sous ses différentes formes, est un élément essentiel de la vie économique et sociale. Après une longue période d'évolutions progressives, c'est une rupture qui s'annonce dans les 10 à 15 ans qui viennent.

Les causes de cette rupture seront multiples : d'abord l'innovation technologique qui va rendre possible des actions inimaginables, il y a quelques années. En premier lieu, le numérique, associé à des puissances informatiques accrues, va apporter une offre de services qui permettra d'optimiser la mobilité (éventuellement en remplaçant un déplacement physique par un transfert de données). Ensuite, de nouveaux modes de propulsion (électrique, à hydrogène, pile à combustible...) réduiront considérablement les pollutions générées par les moyens de transport.

Les comportements évolueront aussi et les véhicules individuels deviendront en quelque sorte collectifs par le développement de diverses formes de covoiturage (au sein des entreprises, pour des événements, sur des trajets déterminés...) avec pour corolaire qu'il ne sera plus nécessaire de posséder un véhicule pour se déplacer en voiture.

Enfin, la densification des villes, avec en même temps l'aspiration à un cadre de vie amélioré amènent à repenser l'organisation des cités pour rendre accessibles les fonctions vitales des habitants en utilisant des circulations douces (marche à pied, vélo, gyropodes...)

Les infrastructures à prévoir seront multimodales et les gares devront évoluer vers des lieux de vie offrant une palette de services sur place ou dans un environnement de proximité immédiate.

Le challenge qui nous attend sera humain-économique-écologique-culturel.

Axe N°1, Orientation N° 2: -MOBILITE – DEV-ECO

Reconsidération de la mobilité et de tous les modes de transport

Favoriser les nouveaux comportements collaboratifs (travail à domicile, Coworking, co-voiturage, auto partage, porte à porte, ...)

Modes de transport

- Détourner le trafic exogène mais SQY doit aussi pouvoir communiquer avec des zones extérieures - Saclay, Paris, Vallée de la Seine - et pour ce dernier cas , la prolongation de l'aménagement de la RD30 jusqu'à l'A13 ainsi que l'aménagement de la RN12 entre le RD30 et Bois d'Arcy (entrée ouest de SQY) semblent nécessaire.
- Réduire les coupures entre quartiers (couverture RN10 à Trappes,...) et renforcement des voies permettant le franchissement des grands axes routiers et ferroviaires (pour piétons, vélos, automobiles...)
- Gestion interactive des flux routiers permettant une meilleure fluidité (genre système SUNTRAC)
- Construction de réseaux de bornes de distribution d'énergies (électricité, hydrogène) ... par marchés publics avec clauses d'obligation d'intégration d'actifs et de demandeurs d'emploi habitants sur SQY.
- Remplacer autant que faire se peut les carrefours à feux par des giratoires urbains (gain de temps, sécurité mieux assurée, économie de carburant, ...)
- Remplacer les ralentisseurs par des radars pédagogiques (sensibilisation plutôt que nuisance à la mécanique des véhicules)

- Installer des parkings sécurisés près des gares «dits de rabattement» (voies ferrées et gares routières) à la périphérie des villes pour inciter à l'usage des transports en commun.
- Mise en circulation à moyen et long terme de navettes autonomes avec pour objectif de posséder une qualification en robots et en automatismes permettant d'assembler sur site d'exploitation.

Nouveaux comportements

- Trouver un concept fort / et/ ou se faire labelliser (ex : SQY est labellisé la ville Internet) ou créer son propre label et le déposer.
- Rénover le parc immobilier professionnel pour créer de nouveaux espaces collaboratifs en collaboration avec le privé, les élus et les porteurs de projet.

Dans les 2 ans :

- Appel à projets de création d'activité collaborative et d'espaces collaboratifs sur des communes déterminées, à proximité des transports et accessibles également en vélo etc...

Dans les 3 à 6 ans :

- Couverture territoriale sur des axes stratégiques/ vitrine du territoire.

Sur le long terme :

- Intégrer ces activités dans toute réflexion orientée « la ville de demain – la société de demain - Smart Cities »

AxeN°2, Orientation N° 2: DEV ECO + MOBILITE

Attraction de nouvelles entreprises avec une stratégie d'innovation dans des domaines porteurs adaptés au territoire et aux attentes des Saint-Quentinois

- Promouvoir la construction de locaux d'activités artisanaux modulaires de 100 à 300 m² pour des emplois de proximité.
- Inciter à l'installation à moindre coût en redynamisant les friches industrielles en rénovant les infrastructures des parcs anciens (via mise à niveau des VRD et réseaux avec prises de participations ou SEM temporaires)

AxeN°2, Orientation N° 6: - MOBILITE

Amélioration des services de transports en commun adaptés aux besoins des Saint-quentinois et des entreprises

- Mettre à disposition une information globale (type plan du métro) à chaque station et une info temps réel du fonctionnement du réseau (affichage, smartphone...)
- Développer les lignes de l'infrastructure existante pour compléter le maillage et l'ouvrir au-delà du territoire (attractivité du territoire)
- Améliorer l'offre de transport (complétude, performance, fiabilité, sécurité...) pour répondre au plus près au besoin de chacun
- Développer la collectivisation du transport individuel (covoiturage, partage ...)

Dans les 3 ans :

- Aménager et rendre nettement plus robuste l'exploitation et le fonctionnement des lignes SNCF afin d'offrir un service régulier, de qualité et sûr : le réseau de voies ferrées supporte le trafic de plusieurs lignes (Transilien : N, U, C, mais aussi TER, marchandises), le dysfonctionnement d'une ligne ne doit pas impacter l'ensemble du réseau
- Compléter le maillage des réseaux de bus omnibus

- Développer un réseau de bus express entre les pôles du territoire (exemple : La Verrière - Plaisir) mais aussi vers l'extérieur (Saclay, Paris,...) en favorisant les TCSP

Dans les 4 à 6 ans

- Prolonger la ligne RER C au moins jusqu'à COIGNIERES
- Création de la ligne 18 (2024)
 - redemander le projet d'une seconde gare
 - Raccorder la future ligne 18 à la TGO (mode Tram-train sans discontinuité)
- Repenser le réseau de bus pour améliorer ses performances et expérimenter les moyens de transport du futur (navettes ...autonomes)
- Développer une offre de transport à la demande, y compris nocturne (accès aux soins, manifestations culturelles, sportives, tourisme...)

Sur le long terme

- Retrouver les performances d'il y a 40 ans (vitesse commerciale de 60km/h pour les trains)
- Relier Saint QUENTIN à la région Centre (arrêt des TER en gare de Saint Quentin-Montigny le Bx)
- Faire évoluer les gares vers des pôles multimodaux...connectés (offre du mode de transport le mieux adapté à chaque besoin)

AxeN°3, Orientation N° 6 - MOBILITE

Développer les circulations douces - la pratique du vélo et toutes les mobilités douces (gyropodes...)

- Favoriser la pratique du vélo et du vélo électrique pour les salariés des entreprises et les habitants :
 - très rapide, très pratique, adaptable, très économique, bon pour la santé,
 - très simple d'utilisation, aisé à stationner,
 - autonome, sans risque de pannes, sans nuisance.
- Rendre le territoire innovant et en diminuer l'impact carbone
- Faire travailler des entreprises locales en termes de fourniture et de services, et de maintenance des équipements
- Développer le réseau de pistes cyclables continues depuis les lieux de travail, les lieux d'habitations et les lieux collectifs
- Proposer des vélos et vélos électriques aux habitants et aux salariés en autopartage et/ou en location
- Installer des places de stationnement sécurisées, des bornes de recharge, des abris sécurisés, des casiers vélo

Dans les 3 ans

- Créer des pistes cyclables déjà entre les pôles : la gare de St Quentin, le Centre commercial, la gare de Plaisir ou des Clays, la Clef de St Pierre, Le Prisme...à étendre dans les années suivantes

Dans les 4 à 6 ans

- Couverture territoriale complète

AxeN°4, Orientation N° 3 : MOBILITE

Transformation du territoire en Smart City avec notamment des espaces de co-working, et tous les services d'information et de déplacement associés

- Disponibilité du WIFI dans les transports (bus et trains) et dans la Ville en préparant ainsi à la Smart City
- Fibre optique « to the Home » pour tous les habitants et toutes les entreprises et aussi pour fournir l'information /disponibilité sur les moyens de déplacements.

- Environnement adapté aux véhicules autonomes (navettes...) pour compléter le service actuel de transport en commun.
- Travail à distance et co-working au-delà d'une simple mise à disposition de bureaux (ex : accès informatique, conciergerie...) permettant d'économiser jusqu'à 20% de pollution urbaine.

Dans les 3 ans

- WIFI + Co-working

Dans les 4 à 6 ans

- Fibre partout

AxeN°4, Orientation N° 5: - MOBILITE

Créer et développer l'utilisation de véhicules urbains autonomes (se préparer à une évolution très rapide de la circulation urbaine)

- Implanter des voitures autonomes en trajets urbains pour les salariés et les habitants
- Utiliser des véhicules 24h/24 en circuits urbains de même type 4 (véhicule sans chauffeur) qu'en milieu routier.
- Réduire la circulation automobile traditionnelle
- Mettre en place un partenariat avec les sociétés automobiles locales pour la réalisation du projet
- Permettre à toute personne quelle que soit son état physique de pouvoir se mouvoir dans l'agglomération.

Dans les 3 ans

- Réaliser sur des axes la mise en place de capteurs pour des tests urbains de petites distances : objectif 2020
- Créer des circuits comme par exemple gare de Saint-Quentin ⇔ Bouygues ou Technocentre ...

Dans les 4 à 6 ans

- Poursuivre à plus large échelle le développement par un maillage plus important en ciblant les destinations ayant des axes routiers moins larges (vers les quartiers de petites résidences par exemple)

Sur le long terme

- Pouvoir connecter en réseau la gare de la nouvelle ligne 18 vers des points stratégiques comme Technocentre, Gare de Saint-Quentin ou de Plaisir



III. 2 Fiches d'actions

1	AxeN°1, Orientation N° 2: -MOBILITE	Priorité	++
Reconsidération de la mobilité et de tous les modes de transport			
<p>Reconsidération de la mobilité et de tous les modes de transport, et adaptation des infrastructures viaires et routières existantes avec l'objectif d'améliorer sensiblement la fluidité de la circulation automobile, en désenclavant certains quartiers et en renforçant les voies de passage de part et d'autre des grands axes routiers et ferroviaires, permettant par là même de réduire l'impact carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en considérant la nouvelle dimension du territoire (multipolarité, aujourd'hui-demain, ...), la caractéristique des flux (domicile-travail, temps de trajets, ...), les possibilités de l'éco mobilité (mobilité douce, nouveaux moyens de transport en commun, ...) avec un plan d'intermodalité / interconnexion ambitieux, - sans oublier la circulation de transit en travaillant avec les territoires voisins concernés pour réduire sensiblement les pollutions associées et de favoriser de nouveaux comportements prometteurs (travail à domicile, Coworking, co-voiturage, auto partage, porte à porte, ...) 			
OBJECTIFS			
LES ACTIONS			
Outils existants			
Mesures à mettre en place	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de réseaux de bornes de distribution d'énergies (électricité, hydrogène) ... par des marchés publics avec clauses d'obligation d'intégration d'actifs et de demandeurs d'emploi habitant sur SQY. • Mise en circulation à moyen et long terme de navettes autonomes avec pour objectif de posséder une qualification en robots et en automatismes permettant d'assembler sur site d'exploitation. • Prendre en compte l'apparition de services, prestations et de besoins nouveaux liés à l'allongement de la durée de vie • -Désenclavement de la partie Ouest de Saint Quentin par continuation de l'aménagement de la RD30 jusqu'à l'A13, permettant ainsi un accès vers Poissy, Mantes et la vallée de la Seine. • -A partir de Rambouillet, déviation des flux poids lourds et voitures vers la Seine selon un tracé parallèle à la vallée de la Mauldre. • -Renforcement des voies permettant le franchissement des grands axes routiers et ferroviaires (pour piétons, vélos, automobiles...) • -Gestion interactive des flux routiers permettant une meilleure fluidité (genre système SUNTRAC) 		
Bénéficiaires de l'action			
Calendrier prévisionnel			
Dans les 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le maintien et le développement du commerce de proximité, ex : participation à l'attractivité des zones commerciales (modération des loyers, redéfinition des aires de stationnement, salubrité et absence de nuisance sonore malgré la localisation) 		
Dans les 4 à 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en circulation à moyen et long terme de navettes autonomes 		
Sur le long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les services en fonction de l'apparition des nouveaux besoins 		
Indicateur de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Coût prévisionnel			
LES ACTEURS			
acteurs concernés			
Pilote			
Partenaires techniques			
Financeurs potentiels			
SECTEUR CONCERNE			
Secteur concerné			

1 bis	AxeN°1, Orientation N° 2: - MOBILITE Favoriser les nouveaux comportements collaboratifs	Priorité	++
<p>Reconsidération de la mobilité et de tous les modes de transport, et adaptation des infrastructures viaries et routières existantes avec l'objectif d'améliorer sensiblement la fluidité de la circulation automobile, en désenclavant certains quartiers et en renforçant les voies de passage de part et d'autre des grands axes routiers et ferroviaires, permettant par là même de réduire l'impact carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en considérant la nouvelle dimension du territoire (multipolarité, aujourd'hui-demain, ...), la caractéristique des flux (domicile-travail, temps de trajets, ...), les possibilités de l'éco mobilité (mobilité douce, nouveaux moyens de transport en commun, ...) avec un plan d'intermodalité / interconnexion ambitieux, - sans oublier la circulation de transit en travaillant avec les territoires voisins concernés pour réduire sensiblement les pollutions associées et de favoriser de nouveaux comportements prometteurs (travail à domicile, Coworking, co-voiturage, auto partage, porte à porte, ...) 			
OBJECTIFS			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Participer à la réputation du territoire dans l'économie solidaire, sociétale et environnementale. 2. Contribuer au développement de l'économie territoriale, 3. Développer des synergies 4. Optimiser et mutualiser les moyens 5. Favoriser la consommation et l'économie locale. 			
LES ACTIONS			
Outils existants	<p>Toutes formes d'activité qui entrent dans un écosystème centré sur le partage, le collaboratif, le bien-être au travail, la Co-fabrication, la mutualisation et l'anti-gaspillage.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Travail flexible = Coworking, télétravail, incubateur, Hub, 2. Co-fabrication = les Fab-labs, Maker-space, 3. Déplacement = co-voiturage, vélos partagés, location de voiture entre particuliers 4. Autres = prêts et échanges de matériel – stockage - 		
Mesures à mettre en place	<p>-Trouver un concept fort / et/ ou se faire labelliser (ex : SQY est labellisé la ville Internet) ou créer son propre label et le déposer. - Rénover le parc immobilier professionnel pour créer de nouveaux espaces collaboratifs en collaboration avec le privé, les élus et les porteurs de projet.</p>		
Bénéficiaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les travailleurs et les demandeurs d'emploi • Les entreprises TPE/PME et les associations professionnelles • Les riverains et les collectivités 		
Calendrier prévisionnel			
Dans les 2 ans	Appel à projets de création d'activité collaborative et d'espaces collaboratifs sur des communes déterminées à proximité des transports et accessibles également en vélo etc...		
Dans les 3 à 6 ans	Couverture territoriale sur des axes stratégiques/ vitrine du territoire.		
Sur le long terme	Intégrer ces activités dans toute réflexion orientée : « la ville de demain – la société de demain - Smart Cities »		
Indicateur de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation des lieux • Nombre de création de projets • Statistiques flux entrants et sortants • Les Impôts locaux – Impôts sur le revenu. 		
Coût prévisionnel			
LES ACTEURS			
acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises - Bailleurs - Promoteurs • Elus/ Collectivités – porteurs de projets – Associations professionnelles. 		
Pilote	SQY		
Partenaires techniques	Entreprises locales		
Financeurs potentiels	Subvention régionale – Subvention européenne ?- Sponsors privés ?		
SECTEUR CONCERNE			
Secteur concerné	Identifier les secteurs porteurs existants sur le territoire ou manquants mais complémentaire pour créer l'innovation.		

1	Axe 1°, Orientation N° : 2 – Mobilité Améliorer sensiblement la fluidité de la circulation automobile	Priorité	++++
OBJECTIFS			
<p>Une ville dont le réseau de circulation automobile est fluide est une <u>ville agréable à vivre</u> c'est un <u>atout majeur pour son attractivité</u>.</p> <p>Plusieurs facteurs jouent en faveur de la fluidité de la circulation ; Outre le développement optimal du transport en commun et de l'aménagement des infrastructures routières existantes (carrefours, ronds-points, feux de circulation, ...) qui allègent le trafic automobile, le <u>développement du télétravail permet de minorer les mouvements pendulaires</u>.</p> <p>D'autres mesures simples (covoiturage, info des usagers, mobilités douces,...) apportent des avantages, aussi bien en termes de rapidité et fluidité du trafic qu'en termes de <u>pollution et de satisfaction du citoyen</u>.</p> <p>L'amélioration de la circulation par fluidification du trafic doit se faire, principalement, <u>en préservant les espaces « verts » existants et en concertation avec les habitants</u>.</p> <p>D'une façon générale, <u>il faut éviter que SQY apparaisse comme une agglomération très difficile d'accès pour les extérieurs (attractivité)</u>.</p>			
LES ACTIONS			
Outils existants	<p>Les projets d'amélioration des infrastructures routières et les travaux en cours (ponts, nouvelles voies,... RD30 Plaisir, ...)</p> <p>Le numérique pour l'information des citoyens (transports en commun, covoiturage, suivi du trafic auto,...). 152 bornes info existaient pour les bus en juin 2017.</p>		
Mesures à mettre en place	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une organisation et d'un système de recueil d'informations pour gérer et coordonner les mesures visant à faciliter la fluidité de la circulation : meilleure gestion urbaine et analyse des informations clés. • Ajuster la cohérence de croissance démographique de SQY avec les évolutions des performances de la mobilité. • Détourner le trafic exogène, mais SQY doit aussi pouvoir communiquer avec les zones extérieures - Saclay, Paris, Vallée de la Seine - et pour ce dernier cas, la prolongation de l'aménagement de la RD30 jusqu'à l'A13 ainsi que l'aménagement de la RN12 entre le RD30 et Bois d'Arcy (entrée ouest de SQY) semblent nécessaires. • Favoriser les mobilités douces marche à pied, vélo, vélo électrique et gyropodes pour les salariés des entreprises et les habitants de SQY en partageant l'espace public (réduire la part de la voiture). • Implantation de phases exclusives piétonnes (et cycles) afin de séparer la circulation piétonne de la circulation automobile là où cela se justifie (sûreté des piétons). • Mieux renseigner les usagers des transports en commun et améliorer l'intermodalité pour inciter à utiliser ce mode de transport et à « abandonner » la voiture. • Favoriser les transports en commun en site propre. • Faciliter le covoiturage (application smartphone à développer) et aménager des parkings dédiés gratuits. • Installer des parkings sécurisés près des gares « dits de rabattement » (voies ferrées et gares routières) à la périphérie et dans les villes pour inciter à l'usage des transports en commun. • Décaler les horaires de travail des services publics (écoles, université,...) pour étaler le trafic dans le temps et réduire les mouvements pendulaires. • Contribuer à la fluidité de la circulation automobile en aménageant des carrefours giratoires en lieu et place de carrefour à feux (Note 1). • Mettre en place des détecteurs de véhicules pour diminuer les temps d'attente aux feux des carrefours restant nécessaires et améliorer la fluidité du trafic (Note 3). • Faire « la chasse » aux feux de circulation pour réduire les bouchons (Expérimentations Nantes, Niort, Rouen, Abbeville, Bordeaux...) (Note 2). • Remplacer les ralentisseurs, par des radars pédagogiques (Note 4). • Fluidifier les grands axes (RN10) en aménageant les carrefours à feux de Trappes, Coignières et Les Essarts le Roi (passages souterrains et/ou aériens, faciliter le tourne à gauche). • Suppression de points noirs comme le rond-point des Sangliers à Guyancourt (Projet d'accès à Challenger). • Interdire le dépassement des poids lourds sur les 4 voies intra CA. • Réduire les coupures entre quartiers (Note 5). • Mise en voie unique de circulation dans des zones tendues et/ou étroites. 		

	<ul style="list-style-type: none"> Placer les arrêts de bus à des endroits où ils n'arrêtent pas le trafic. Favoriser un mode de livraison (colis,...) qui ne perturbe pas la fluidité (drone, horaires). Préparer et favoriser l'arrivée de véhicules autonomes partagés (Moins de propriétaires de véhicules donc moins de trafic). Placer les arrêts de bus à des endroits où ils n'arrêtent pas le trafic. Préparer l'arrivée des véhicules autonomes (Moins de propriétaires de véhicules donc moins de trafic)
Bénéficiaires de l'action	Usagers, habitants, administration, territoire
Calendrier prévisionnel	
Dans les 3 ans	<p>Mise en place d'une organisation et d'un système d'informations en vue de coordonner (de suivre et d'ajuster) les mesures visant à faciliter la fluidité de la circulation.</p> <p>Assurer la veille technologique sur les transports.</p> <p>Circulation douce, informations des usagers des transports en commun et covoiturage.</p> <p>Implantation de radars pédagogiques en remplacement de zones avec ralentisseurs.</p> <p>Interdire le dépassement des poids lourds sur les 4 voies intra-agglomération.</p> <p>Inciter les entreprises, l'administration et leurs collaborateurs au télétravail.</p> <p>Expérimentations : giratoires, mise en voie unique de circulation, suppression de carrefours à feux, livraisons de colis, ...</p>
Dans les 4 à 6 ans	<p>Aménagement de places de stationnements sécurisés proches des gares et parkings pour covoiturage.</p> <p>Giratoires en remplacement des carrefours à feux.</p> <p>Aménagement de certains carrefours à feux sur grands axes.</p> <p>Décalage des horaires de prise de travail.</p> <p>Mettre en place des détecteurs de véhicules aux feux de carrefours.</p> <p>Placer les arrêts de bus à des endroits où ils n'arrêtent pas le trafic sur les axes à forte circulation.</p>
Sur le <u>moyen et long</u> terme	<p>Favoriser les transports en commun en site propre.</p> <p>Préparer l'arrivée des véhicules autonomes et nouveaux modes de transport.</p>
Indicateurs de suivi	<p>Part modale des déplacements doux</p> <p>Géographie des transports urbains et des flux</p> <p>Utilisation des transports en commun</p> <p>Suivi des ralentissements et bouchons en temps réel</p> <p>Niveau de pollution lié au trafic automobile</p>
Coût prévisionnel	
LES ACTEURS	
Acteurs concernés	SQY, entreprises, écoles, université, habitants, personnes travaillant sur SQY, associations
Pilote	SQY des 12 communes
Partenaires techniques	Administrations, entreprises locales, université, CCIR, EPCI, ALEC
Financeurs potentiels	
SECTEUR CONCERNE	
Secteur concerné	SQY (à12)

Note :

- Quels sont les avantages du carrefour giratoire urbain par rapport aux carrefours à feux ? :
 - Tout d'abord le giratoire offre un gain de temps notable comparativement aux carrefours à feux tricolores.
 - La conséquence directe du gain de temps par le giratoire c'est l'économie de carburant et en conséquence une diminution de la pollution par les gaz d'échappement.
 - La sécurité entre véhicules est mieux assurée sur le giratoire que sur le carrefour à feux.
- Les études montrent que lorsqu'on élimine les feux à certains embranchements, il y a moitié moins d'attente pour les conducteurs mais il y a surtout moins de morts car les automobilistes ont tendance à ralentir
- Améliorer le réglage des feux de circulation. En effet, beaucoup de carrefours sont vides pendant plusieurs secondes de leur cycle, même aux heures de pointes, parce que tous les feux sont rouges simultanément ou que les feux pour certaines bandes restent vert pendant beaucoup trop longtemps. L'usage de détecteur de véhicules pourrait dans de nombreux cas diminuer les temps d'attente et améliorer la mobilité. Cela évite les arrêts des véhicules, lesquels ralentissent le trajet et augmentent doublement la consommation et pollution, car c'est au ralenti que les véhicules polluent le plus et à l'accélération qu'ils consomment le plus.
- Remplacer les ralentisseurs, par des radars pédagogiques, qui sont en fait un vrai casse-tête pour chacun qui doit avec la multiplication de ces bosses "encaisser" entre 5 et 10 casses-vitesse pour faire un trajet traversant la ville. Il n'est en rien un outil de sensibilisation ou d'incitation mais un obstacle au comportement qui de plus est nuisible aux pièces des voitures.
- Réduire les coupures entre quartiers (couverture RN10 à Trappes,...) pour diminuer le nombre de feux de carrefour ; notion de réparation urbaine qui doit s'étendre à d'autres axes intra agglomération scindant les zones urbanisées et ralentissant le trafic sur les grands axes.

2	AxeN°2, Orientation N° 2: DEV ECO + MOBILITE Innovation dans des domaines porteurs adaptés au territoire – mobilité disruptive	Priorité	++
OBJECTIFS			
<p>Attraction de nouvelles entreprises avec une stratégie d'innovation dans des domaines porteurs adaptés au territoire et aux attentes des Saint Quentinnois : agriculture locale, énergie renouvelable, mobilité disruptive...</p>			
LES ACTIONS			
Mesures à mettre en place	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir la construction de locaux d'activités artisanaux modulaires de 100 à 300 m² ○ Inciter à l'installation à moindre coût en redynamisant les friches industrielles en rénovant les infrastructures des parcs anciens (via mise à niveau des VRD et réseaux avec prises de participations ou SEM temporaires) 		



4	Axe N°2, Orientation N° 6: - MOBILITE Amélioration des services de transports en commun adaptés aux besoins des Saint-quentinois et des entreprises	Priorité	++
<p>Amélioration des services de transports en commun adaptés aux besoins des Saint-quentinois et des entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En influant sur les projets d'extension de ligne (RER C, RER B, ...), de nouvelles lignes (L18, TCO) et de restauration de la qualité du réseau ferré SNCF / RATP... • En repensant les modes de transports publics locaux, pour mailler complètement le territoire, aider au développement des circuits courts (consommation, production, développement économique, ...), et permettre des services à la population difficilement réalisables aujourd'hui (centre de soins à moins d'1/4 Heure pour tous) et améliorer la qualité et l'attractivité des services (ponctualité, wifi, ...) 			
OBJECTIFS			
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre les transports en communs plus attractifs pour développer leur fréquentation (actuellement seulement 15% des déplacements) • Adapter le réseau aux besoins futurs en fonction des usagers, des entreprises, et du développement des nouvelles technologies (véhicules / navettes, ...autonomes) 			
LES ACTIONS			
Outils existants	<ul style="list-style-type: none"> • Une visibilité temps réel insuffisante de la disponibilité de l'offre (horaires, retards...) • Des discontinuités dans l'infrastructure existante • Des performances de l'offre existante à améliorer (rapidité, fiabilité, 		
Mesures à mettre en place	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition une information globale (type plan du métro) à chaque station et une info temps réel du fonctionnement du réseau (affichage, smartphone...) • Développer les lignes de l'infrastructure existante pour compléter le maillage et l'ouvrir au-delà du territoire (attractivité du territoire) • Améliorer l'offre de transport (complétude, performance, fiabilité, sécurité...) pour répondre au plus près au besoin de chacun • Développer la collectivisation du transport individuel (covoiturage, partage ...) 		
Bénéficiaires de l'action	Usagers (habitants, étudiants, salariés, entreprises, touristes....)		
Calendrier prévisionnel			
Dans les 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager et rendre nettement plus robuste l'exploitation et le fonctionnement des lignes SNCF afin d'offrir un service régulier, de qualité et sûr : le réseau de voies ferrées supporte le trafic de plusieurs lignes (Transilien : N, U, C, mais aussi TER, marchandises), le dysfonctionnement d'une ligne ne doit pas impacter l'ensemble du réseau • Compléter le maillage des réseaux de bus omnibus • Développer un réseau de bus express entre les pôles du territoire (exemple : La Verrière - Plaisir) mais aussi vers l'extérieur (Saclay, Paris,...) en favorisant les TCSP 		
Dans les 4 à 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Prolonger la ligne RER C au moins jusqu'à COIGNIERES • Création de la ligne 18 (2024) <ul style="list-style-type: none"> ○ redemander le projet d'une seconde gare ○ Raccorder la future ligne 18 à la TGO (mode Tram-train sans discontinuité) • Repenser le réseau de bus pour améliorer ses performances et expérimenter les moyens de transport du futur (navettes ...autonomes) • Développer une offre de transport à la demande, y compris nocturne (accès aux soins, manifestations culturelles, sportives, tourisme...) 		
Sur le long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Retrouver les performances d'il y a 40 ans (vitesse commerciale 60km/h) • Relier Saint QUENTIN à la région Centre (arrêt des TER en gare de Saint Quentin-Montigny le Bx) • Faire évoluer les gares vers des pôles multimodaux...connectés (offre du mode de transport le mieux adapté à chaque besoin) 		
Indicateur de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des temps moyens de déplacement dans l'Agglo et en Ile de France • Taux d'utilisation des Transports en commun / déplacements (actuel = 15%) • Enquêtes régulières de satisfaction des usagers • Surveillance des performances du réseau (retards, pannes, ..) 		
Cout prévisionnel			
LES ACTEURS			
acteurs concernés	Région, Agglo, Grand-Paris... SQY - SNCF		

5	AxeN°3, Orientation N° 6 - MOBILITE Développer la pratique du vélo	Priorité	++++
<p>Accentuation de toutes les formes d'écomobilité (marche, vélo, ..., nouveaux véhicules, ...) susceptibles de réduire les pollutions et améliorer la santé de tous, en assurant la complétude, la sécurité, la qualité des réseaux (chemin piétonnier, pistes cyclables, ...) contribuant ainsi à l'attractivité globale pour les entreprises, leurs employés et les habitants.</p>			
OBJECTIFS			
<p>Favoriser la pratique du vélo et du vélo électrique pour les salariés des entreprises et les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • très rapide, très pratique, adaptable, très économique, bon pour la santé, • très simple d'utilisation, aisé à stationner, • autonome, sans risque de pannes, sans nuisance. <p>Rendre le territoire innovant et en diminuer l'impact carbone Faire travailler des entreprises locales en termes de fourniture et de services, et de maintenance des équipements Ajouter Info : Grenoble ouvre ses « autoroutes a vélo » sécurisées...d'avantage de visibilité</p>			
LES ACTIONS			
Outils existants	Pistes piétonnes Pistes cyclables : x km... <i>en cours de calcul EV</i> Nombre de places de stationnement vélo : y Nombre d'abris sécurisés : z Projet de Vélo-station en gare de SQY		
Mesures à mettre en place	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le réseau de pistes cyclables continues depuis les lieux de travail, les lieux d'habitations et les lieux collectifs • Proposer des vélos et vélos électriques aux habitants et aux salariés en autopartage et/ou en location • Installer des places de stationnement sécurisées, des bornes de recharge, des abris sécurisés, des casiers vélo 		
Bénéficiaires de l'action	Habitants, étudiants, salariés, touristes		
Calendrier prévisionnel			
Dans les 3 ans	Créer des pistes cyclables entre la gare de St Quentin Centre commercial, la gare de Plaisir, la Clef de St Pierre, Le Prisme, le Centre commercial de Plaisir		
Dans les 4 à 6 ans	Couverture territoriale semi-complète		
Sur le long terme	Couverture territoriale complète		
Indicateur de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Part modale du vélo • Nombre de km de pistes cyclables • Nombre de vélos et vélos électriques en location longue durée • Nombre et type d'équipements • Nombre d'embauches locales 		
Coût prévisionnel			
LES ACTEURS			
Acteurs concernés	Entreprises Habitants Centres Commerciaux Bailleurs Promoteurs		
Pilote	SQY (à12)		
Partenaires techniques	Entreprises locales		
Financeurs potentiels			
Secteur concerné			



6	AxeN°4, Orientation N° 3: DEV-ECO + MOBILITE	Priorité	++
OBJECTIFS			
Transformation du territoire en Smart City avec notamment des espaces de co-working, et tous les services d'information et de déplacement associés			
LES ACTIONS			
Mesures à mettre en place	<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité du WIFI dans les transports (bus et trains) et dans la <Ville préparant à la Smart City ○ Fibre optique « to the Home » pour tous les habitants et toutes les entreprises. ○ Environnement adapté aux véhicules autonomes. ○ Travail à distance et co-working permettant d'économiser jusqu'à 20% de pollution urbaine. 		
8	AxeN°4, Orientation N° 7: DEV-ECO + MOBILITE	Priorité	++
OBJECTIFS			
Engagement sur un objectif d'excellence, associé à une forte implication dans la transition énergétique et la qualité environnementale, avec le développement d'innovations originales à même d'être déployées et appliquées sur le territoire et plus largement aux niveaux nationaux et internationaux, y compris dans le domaine de la Mobilité			



7	Axe N°4, Orientation N° 5: - MOBILITE		Priorité	++
Créer et développer l'utilisation de véhicules urbains autonomes (Se préparer à une évolution très rapide de la circulation urbaine)				
Encouragement de l'innovation et de la recherche de solutions disruptives dans le domaine de la mobilité, en synergie avec les filières économiques de SQY, incluant de nouveaux concepts de transport, de nouvelles techniques de propulsions, de nouvelles sources d'énergie, et de nouvelles infrastructures, et ayant pour cible de faire de SQY un nouveau laboratoire de validation opérationnelle				
OBJECTIFS				
<ul style="list-style-type: none"> • Planter des voitures autonomes en trajets urbains pour les salariés et les habitants • Utiliser des véhicules 24h/24 en circuits urbains de même type 4 (véhicule sans chauffeur) qu'en milieu routier. • Réduire la circulation automobile • Mettre en place un partenariat avec les sociétés automobiles locales pour la réalisation du projet • Permettre à toute personne quel que soit son état physique de pouvoir se mouvoir dans l'agglomération. 				
PREAMBULE				
Types d'usage		Navettes publiques Véhicules individuels => à usage partagé => à usage individuel		
LES ACTIONS				
Outils existants		Infrastructures routières incluant des pistes cyclables pouvant être utilisées pour faire circuler de petits véhicules. Grands axes larges pour cohabitation véhicules Places de stationnement disponibles		
Mesures à mettre en place		Développer des axes prioritaires pour installer des capteurs Proposer des véhicules à partir des points stratégiques-gares, zones industrielles ou artisanales, centres commerciaux ... Information et communication		
Bénéficiaires de l'action		Salariés pour le trajet gare ↔ entreprise Population locale centres commerciaux ↔ stations de bus. Touristes gares ↔ centres commerciaux		
Calendrier prévisionnel				
Dans les 3 ans		Réaliser sur des axes la mise en place de capteurs pour des tests urbains de petites distances Créer des circuits comme par exemple gare de Saint-Quentin ↔ Bouygues ou Technocentre ...		
Dans les 4 à 6 ans		Poursuivre à plus large échelle le développement, par un maillage plus important, en ciblant les destinations ayant les axes routiers les moins larges (ex : vers les quartiers de petites résidences)		
Sur le long terme		Pouvoir connecter en réseau la gare de la nouvelle ligne 18 vers des points stratégiques comme Technocentre, Gare de Saint-Quentin ou de Plaisir ...		
Indicateur de suivi		Fréquentation de ce type de véhicules. Développement du nombre de véhicules Analyser la réduction de la circulation automobile « traditionnelle »		
Coût prévisionnel				
LES ACTEURS				
acteurs concernés		Entreprises, Habitants, Centres Commerciaux, SNCF ...		
Pilote		SQY		
Partenaires techniques		Entreprises locales telles Renault, Nissan, Mercedes, Kapsch ...		
Financiers potentiels				
FREINS AU DEVELOPPEMENT		Coûts des véhicules (aides à l'acquisition dans un premier temps) Acceptabilité sociale		
SECTEUR CONCERNE		Mobilité et infrastructures routières		

Contact - Service Coordination CODESQY

01 30 96 96 93 - codesqy@sqy.fr

Télécharger les publications du Codesqy :

www.sqy.fr/codesqy

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

1, rue Eugène-Hénaff - BP 10 118 - 78192 Trappes Cedex

Tél. : 01 30 96 96 93 - codesqy@sqy.fr

